



ALGÉRIE-ALLEMAGNE

Des relations excellentes



● La convergence de vues entre l'Algérie et l'Allemagne, sur les conflits qui secouent la région, contribuent à renforcer les relations entre les deux pays, déjà excellentes. C'est ce qui ressort de la déclaration faite à la presse par l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en Algérie, Mme Elisabeth Wolbers, au terme de l'audience que lui a accordée, lundi, le Président Abdelmadjid Tebboune. En effet, à une question sur le Sahara occidental, Mme Wolbers a indiqué que l'Allemagne «plaide en faveur d'une solution sur la base du droit international dans le cadre du processus des Nations unies», exprimant son souhait de voir «bientôt la désignation d'un nouvel Envoyé spécial de l'ONU pour le Sahara occidental afin de redynamiser le processus». **p.2**

© Photo : D.R

SITUATION AU MALI
**LE RÔLE DE L'ALGÉRIE
HAUTEMENT APPRÉCIÉ**



p.2



**RÉVISION EXCEPTIONNELLE
DES LISTES ÉLECTORALES**
**Les citoyens peuvent
s'inscrire via
la plateforme
électronique de l'ANIE
dès aujourd'hui** **p.3**



**PRÈS DE 11.000 MICRO-ENTREPRISES
DÉFAILLANTES RECENSÉES
À L'ÉCHELLE NATIONALE**
**DIAFAT : «EFFACEMENT
DES DETTES
DE 250 ENTREPRISES
DÉFAILLANTES»** **p.4**

Législatives 2021

La période de révision des listes électorales à partir du 16 mars 2021

La période de révision exceptionnelle des listes électorales, dont la durée est de huit (08) jours, s'ouvrira à partir de la journée du 16 mars 2021 en vue des législatives du 12 juin prochain, annonce dans un communiqué lundi soir l'Autorité Nationale Indépendante des Elections (ANIE).

Sonatrach

Hakkar signe la Déclaration générale de la politique HSE de l'Entreprise

Le Président-directeur général de la Compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach, Toufik Hakkar a signé mardi la Déclaration générale de la politique hygiène, sécurité et environnement (HSE) de l'Entreprise, confortant sa volonté d'atteindre les meilleures performances en matière de Santé, de Sécurité et de Protection de l'Environnement.



Fruits et légumes

Plaidoyer pour l'institution de mécanismes de régulation des prix

Les membres de la Commission de l'agriculture, de l'hydraulique, de la pêche et du tourisme et celle des finances et de l'économie de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger ont appelé, à l'institution de mécanismes plus efficaces pour réguler les prix dans les marchés de gros et de détail des fruits et légumes, souvent en hausse durant le mois de Ramadhan.

Algérie-Allemagne

Des relations excellentes

La convergence de vues entre l'Algérie et l'Allemagne, sur les conflits qui secouent la région, contribuent à renforcer les relations entre les deux pays, déjà excellentes. C'est ce qui ressort de la déclaration faite à la presse par l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en Algérie, Mme Elisabeth Wolbers, au terme de l'audience que lui a accordée, lundi, le Président Abdelmadjid Tebboune.

En effet, à une question sur le Sahara occidental, Mme Wolbers a indiqué que l'Allemagne «plaide en faveur d'une solution sur la base du droit international dans le cadre du processus des Nations unies», exprimant son souhait de voir «bientôt la désignation d'un nouvel Envoyé spécial de l'ONU pour le Sahara occidental afin de redynamiser le processus».

Pour ce qui est de la Libye, Mme Wolbers s'est félicitée de la désignation d'un gouvernement d'union nationale, soutenu par le Parlement et toutes les parties en Libye, formulant l'espoir que ce gouvernement «permettra à la Libye d'aller dans le sens de la paix, de l'unité et de la démilitarisation du pays».

Au début de ce mois, lors d'une entrevue accordée à des responsables de médias nationaux, le président de la République a fait observer que l'Algérie «œuvre actuellement à retrouver ses forces et son leadership au plan régional, dans le respect de la souveraineté d'autrui, sans renoncer à sa souveraineté et à ses positions». Cette démarche vaut à l'Algérie le respect de ses partenaires et permet de bâtir des relations bilatérales excellentes, notamment avec l'Allemagne, telles qu'elles ont été qualifiées par Mme Wolbers qui s'est dite «honorée» d'être reçue par le président de la République. «Nous avons évoqué la possibilité de mettre en valeur davantage nos relations bilatérales, notamment le segment économique qui représente l'un des domaines les plus forts dans nos relations», a-t-elle précisé, rappelant que l'Allemagne «a toujours contribué, à travers ses entreprises, à la diversification de l'économie algérienne par la création des postes d'emploi et le transfert des technologies». Dans le même sillage, la diplomate allemande a évoqué la coopération dans le secteur de l'énergie, considérant qu'il s'agit d'un partenariat



Les relations entre l'Algérie et l'Allemagne connaissent une dynamique remarquable tant au niveau politique qu'au niveau économique. (Photo: DR)

«concentré sur les questions de la transition énergétique où il y a plusieurs projets à développer, notamment le domaine de l'hydrogène vert». A ce propos, elle a fait savoir que «le ministre algérien de la Transition énergétique et des Energies renouvelables prendra part, mardi et mercredi prochains, à Berlin, à une ren-

contre internationale de haut niveau sur le dialogue international de l'énergie». Il est utile de préciser que l'Allemagne assume en amont le pilotage de la thématique «Transition énergétique mondiale» en prévision du Dialogue de Haut niveau sur l'énergie qui se tiendra en septembre prochain au siège de l'Organisation

des Nations unies (ONU) à New York. Selon ses promoteurs, ce dialogue constitue la première rencontre globale sur le thème de l'énergie sous l'égide de l'Assemblée générale de l'ONU depuis la conférence sur les sources d'énergies nouvelles et renouvelables en 1981 à Nairobi. Le Dialogue de Haut niveau sur l'énergie offre, selon les mêmes sources, une opportunité importante d'avancer sur les mesures permettant de réaliser les objectifs de développement durable et de l'Accord de Paris. Pour préparer la conférence, le Secrétariat général de l'ONU a sélectionné des pays (appelés les «champions mondiaux») qui seront responsables de certaines thématiques. Leur mission consiste à attirer l'attention sur certains défis, dans les rangs des États membres, et à appeler les pays à s'engager. Chargée de la transition énergétique, l'Allemagne entend faire progresser ce processus sur la scène internationale.

Dans un cadre de dialogue, il s'agit d'évaluer comment les pays industrialisés, émergents et en développement peuvent emprunter un tournant énergétique et climatique durable tout en préservant leur compétitivité internationale par rapport aux économies principalement fondées sur les énergies fossiles. L'énergie est une des filières sur lesquelles repose la coopération algéro-allemande. Les relations entre l'Algérie et l'Allemagne connaissent une dynamique remarquable tant au niveau politique qu'au niveau économique à la faveur de l'Accord de création de la commission économique mixte algéro-allemande (2011) et, plus récemment, de l'Accord de coopération énergétique (2020).

Lakhdar A.

Situation au Mali

Le rôle de l'Algérie hautement apprécié

Lors de sa visite d'amitié et de travail à Alger, le chef de l'Etat malien, Bah N'Daw, a exprimé, selon le communiqué conjoint ayant sanctionné cette visite, sa «haute appréciation du rôle-clé» que joue l'Algérie en sa qualité de pays voisin, de chef de file de la Médiation internationale et de président du Comité de suivi de l'Accord, pour «restaurer la paix, la sécurité et la stabilité au Mali dans le strict respect de l'unité, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de l'Etat du Mali sur toute l'étendue de son territoire». Il a salué «les efforts inlassables de l'Algérie pour consolider la cohésion entre les Maliens par le dialogue et la promotion des valeurs ancestrales du vivre-ensemble et d'entente qui ont toujours prévalu au sein de la société malienne dans sa riche diversité», exprimant «le vif souhait que ce rôle soit poursuivi».

Le Président Abdelmadjid Tebboune, et son homologue malien ont réaffirmé «la pertinence» de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger en tant que «cadre idoine pour la consolidation du retour définitif et durable de la stabilité dans le pays». Le Président Tebboune s'est félicité, de son côté, de «l'opérationnalisation de tous les organes de la Transition conformément à la Charte et à la Feuille de route de la Transition», saluant l'adoption par le Conseil national de Transition du Plan d'action du gouvernement en ce qu'il vise, à travers ses six axes d'action, à «réunir les conditions nécessaires à l'organisation des prochaines élections générales et au retour à la normalité dans le pays». Il a souligné «la nécessité impérieuse que la Transition se poursuive dans la sérénité et l'apaisement afin qu'elle puisse être couronnée par la tenue des échéances électorales dans les délais fixés», renouvelant «l'entière disponibilité» de l'Algérie à continuer à apporter son «appui multiforme» à la Transition et réitérant «sa détermination à ne ménager aucun effort pour diligenter la mise œuvre de l'Accord».

Concernant la question du Sahara occidental et l'escalade militaire subséquente entre les deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, les deux chefs d'Etat «demandent aux deux parties de reprendre les négociations sous les auspices du secrétaire général des Nations unies, sans conditions préalables et de bonne foi, en vue de parvenir à une solution politique juste et durable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations unies et l'Acte constitutif de l'Union africaine».

L. A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com



REPÈRE

Installation

Le Général de Corps d'Armée Chanegriha installe le nouveau SG du MDN par intérim

Le Général de corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a procédé lundi, au nom du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, à l'installation officielle du Général-major Mohammed Salah Benbicha, dans les fonctions de secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN) par intérim, indique un communiqué du MDN. «Au nom de Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le Général de corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'ANP, a procédé ce lundi 15 mars 2021, à l'installation officielle du Général-major Mohammed Salah Benbicha, dans les fonctions de Secrétaire général du ministère de la Défense nationale par intérim», précise la même source. «Au nom de Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et conformément au décret présidentiel du 11 mars 2021, j'installe officiellement le Général-major Mohammed Salah Benbicha, dans les fonctions de Secrétaire général du ministère de la Défense nationale par intérim, en remplacement du Général-major Abdelhamid Ghri», a indiqué le Général de corps d'Armée Saïd Chanegriha. A cette occasion, le Général de corps d'Armée «a donné des instructions et des orientations aux cadres du Secrétariat général du MDN, à l'effet de poursuivre les efforts visant à servir l'Algérie et à protéger ses intérêts majeurs, tout en les exhortant à faire preuve d'engagement total, de rigueur et de persévérance dans l'accomplissement des missions assignées». Ont pris part à la cérémonie d'installation, les chefs de départements, le Contrôleur général de l'Armée, les directeurs et les chefs de services centraux du MDN et de l'Etat-major de l'ANP. A l'issue, le Général de corps d'Armée a signé le procès-verbal de passation de pouvoir, conclut le communiqué.

R.N.

Révision exceptionnelle des listes électorales

Les citoyens peuvent s'inscrire via la plateforme électronique de l'ANIE dès aujourd'hui

«La révision, exceptionnelle, des listes électorales, conformément au décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le 12 juin 2021 pour l'élection des nouveaux membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), débutera aujourd'hui mercredi pour une durée de huit (08) jours», a annoncé l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans un communiqué rendu public dans la soirée d'avant-hier lundi.

«Les citoyens et les citoyennes non-inscrits dans les listes électorales en particulier ceux âgés de 18 ans le jour du scrutin, soit le 12 juin 2021, doivent s'inscrire au niveau de la commission communale de révision des listes électorales dans la commune de leur résidence, placée sous l'autorité de l'ANIE», lit-on à travers ce communiqué.

Quant aux électeurs et électrices qui ont changé de lieu de résidence, a poursuivi la même source, ils doivent se rapprocher de la commission de révision des listes électorales au niveau de leur nouvelle résidence pour leur réinscription. «Ils doivent se munir d'une attestation de résidence et d'une pièce d'identité lors de leur inscription dans leur nouveau lieu de résidence», a précisé l'ANIE dans son communiqué. Faisant observer que les bureaux de la commission communale de révision des listes électorales sont ouverts de 9 heures du matin à 16.30, hormis les vendredis.

S'agissant des citoyens résidents à l'étranger, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) informe que ces derniers



■ L'ANIE veille à ce que tout agent en charge des opérations électorales et référendaires s'interdit toute action, attitude, geste ou tout autre comportement de nature à entacher la régularité, la transparence et la crédibilité du scrutin. (Photo: D.R)

doivent se rapprocher des commissions de révision des listes électorales au niveau des représentations diplomatiques ou consulaires pour leur inscription conformément aux mêmes modalités.

Jeudi dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé le décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le 12 juin 2021 en vue de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN). «En vertu des dispositions de l'article 151, alinéa 02, de la Constitution, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé le 27 Rajab 1442, correspondant au 11 mars 2021, le décret présidentiel 96-01 relatif à

la convocation du corps électoral en vue des élections législatives, dont la date est fixée au samedi 12 juin 2021», a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

Selon la loi organique relative au régime électoral, l'ANIE, agit, aux termes de l'article 12, en coordination avec les autres institutions publiques compétentes, à la mise en œuvre des mesures sécuritaires en vue d'assurer le bon déroulement des opérations électorales et référendaires, et a pour mission également d'assurer à tous les citoyens les conditions d'exercice de leur droit de vote de manière libre, régulière et en toute transparence, tel que stipule l'article 14.

Exerçant ses missions depuis la convocation du corps électoral jusqu'à l'annonce des résultats, l'ANIE, rappelle-t-on, a pour mission, de superviser l'ensemble des opérations électorales et référendaires et veille à ce que tout agent en charge des opérations électorales et référendaires s'interdit toute action, attitude, geste ou tout autre comportement de nature à entacher la régularité, la transparence et la crédibilité du scrutin.

«Les partis politiques, les candidats et les électeurs peuvent, selon l'article 13, formuler toute requête ou réclamation en rapport avec les opérations électorales ou référendaires».

Rabah Mokhtari

■ Karim Younes, Médiateur de la République à partir d'Adrar :

«Le phénomène de la bureaucratie, une réalité vécue par le citoyen dans plusieurs administrations»

Le Médiateur de la République, Karim Younes, a estimé, dans la soirée d'avant-hier lundi, à Adrar, que le phénomène de la bureaucratie est une réalité vécue par le citoyen au quotidien, dans plusieurs administrations publiques.

«Le devoir dicte d'évoquer clairement et avec courage ce phénomène, loin des discours de complaisance, de sorte à contribuer à la lutte contre la bureaucratie et l'injustice et à améliorer la prise en charge des attentes du citoyen», a-t-il indiqué.

Intervenant lors d'une rencontre régionale des délégués du Médiateur de la République dans sept wilayas du Sud-Ouest, Karim Younes a considéré qu'occulter cet état de fait, regrettable, ne conduirait qu'à l'aggravation du phénomène, l'accroissement du désarroi du citoyen et l'élargissement du fossé entre l'administration et le citoyen et, de là, à une perte de confiance de ce dernier en ses institutions.

«L'instance que je représente constituait un mécanisme mis en place par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, pour lutter contre la bureaucratie, consacrer l'Etat de droit et améliorer

le service public, dans un cadre de clarté et de transparence», a rappelé le Médiateur de la République dans son intervention faisant suite aux exposés des délégués de wilayas du Sud-Ouest du pays.

«L'instance de Médiation de la République que je représente, a-t-il poursuivi, a, malheureusement, relevé des réactions négatives d'administrations dans leurs rapports envers les citoyens».

«Il est dans l'intérêt de tous de renforcer nos institutions avec l'adhésion effectif et entier du citoyen qui constitue un garant de la stabilité et de la pérennité de ses institutions, en gagnant sa confiance», a observé Karim Younes avant de faire part de la conviction de son instance que tous les efforts resteront vains sans une réaction positive, la coopération, la compréhension, la bonne volonté et une coordination totale des différentes institutions et instances publiques ainsi que des institutions élues, au service du citoyen. Ce qui implique, a-t-il poursuivi, la tenue de rencontres périodiques en vue de trouver des approches adéquates visant à améliorer le service pu-

blic. Durant cette régionale des délégués du Médiateur de la République dans sept wilayas du Sud-Ouest, rappelle-t-on, des synthèses de leurs activités, furent présentées, faisant état de 1.504 requêtes.

Dont les principales doléances des citoyens s'articulent notamment autour du relèvement des quotas d'habitat rural, la transparence dans les opérations d'attribution de logements sociaux, le respect du cachet architectural, la révision du seuil de salaire pour bénéficier du logement social et sa prise en compte au dépôt des dossiers vu la durée de traitement des dossiers.

Les délégués du Médiateur de la République desdites wilayas du Sud-Ouest du pays ont également plaidé la tenue de rencontres nationales pour le traitement de la problématique de l'emploi, la question du logement, l'encouragement et l'accompagnement de l'investissement agricole, la promotion des activités commerciales dans la région, la protection du pouvoir d'achat des habitants du Sud et l'amélioration des conditions de scolarité.

Rabah Mokhtari

DISCOURS RELIGIEUX

Préservation de la cohésion nationale

L'importance d'un discours religieux «rassembleur et civique»

Les imams sont appelés à s'impliquer dans le projet d'édification nationale à travers un discours religieux «rassembleur et civique», ont estimé les participants à une rencontre organisée avant-hier à Constantine sur «le rôle des imams et des cheikhs dans la préservation de la cohésion nationale».

La rencontre a connu la présence du président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah, des imams et des spécialistes en sciences islamiques.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de cette rencontre, M. Ghlamallah qui est revenu sur «le statut de l'imam», considéré depuis toujours comme une référence pour les musulmans, a mis l'accent sur son rôle dans «l'édification du pays et l'assainissement des esprits». Avant d'insister également sur l'importance «d'œuvrer ensemble pour isoler les idées de haine et de violence», le président du HCI a appelé les imams et les chouchoukh du pays à se mobiliser au service de l'unité nationale en barrant la route à toute tentative de division visant le peuple algérien. Par ailleurs, M. Ghlamallah a évoqué l'importance de la formation continue des imams pour leur permettre d'accompagner l'évolution de la société, en les appelant à s'adapter avec les défis de l'heure marqués par des tentatives de division ciblant la stabilité et l'unité nationale.

Mettant en avant l'importance de l'unité nationale dans la réussite des chantiers de construction prometteurs en cours en Algérie, le président du HCI a appelé les Algériens à «être vigilants et ne prêter attention qu'aux discours de la raison émanant de personnalités intègres et soucieuses de l'avenir du pays et des générations futures». De son côté, le chef de l'exécutif local, Ahmed Abdelhafid Saci, a indiqué que «la mosquée, considérée comme une institution religieuse, est appelée aujourd'hui, plus que jamais, à exercer son pouvoir et rassembler les citoyens autour d'un seul but suprême qui est la préservation de l'unité nationale».

Il a, dans ce cadre, appelé les imams à se mobiliser encore plus pour montrer la bonne voie à suivre et mettre en échec les plans de division tissés dans l'ombre par les ennemis du pays.

Au final, le président du Haut conseil islamique, Bouabdallah Ghlamallah, a été honoré à l'occasion de cette rencontre, à l'initiative de la commission des affaires religieuses et des wakfs de l'Assemblée populaire de wilaya.

Manel Z.

BRÈVE

Nomination

Farid Zineddine Bencheikh nommé Directeur général de la Sûreté Nationale

M. Farid Zineddine Bencheikh a été nommé Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) en remplacement de M. Khelifa Ounissi dont il a été mis fin aux fonctions, indique hier mardi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire.

«Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire annonce qu'en vertu du décret présidentiel du 1^{er} Chaâbane 1442, correspondant au 15 mars 2021, M. Farid Zineddine Bencheikh est nommé Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), en remplacement de Khelifa Ounissi dont il a été mis fin aux fonctions», précise le communiqué.

Agence

Près de 11.000 micro-entreprises défailtantes recensées à l'échelle nationale

Diafat : «Effacement des dettes de 250 entreprises défailtantes»

Soutenir financièrement les petites et moyennes entreprises (PME) encore actives et les aider à s'adapter aux nouvelles conditions du marché national figurent parmi le plan de priorités du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, qui a fait état de près de «11 000 micro-entreprises» en défaillance à l'échelle nationale.



■ Parmi les décisions prises dans le cadre de soutien des PME, l'effacement des dettes de celles dont la trésorerie est incapable de respecter ses engagements financiers. (Ph. : DR)

La situation financière de ces entreprises sera examinée cas par cas, selon lui, et devront bénéficier des différentes mesures de soutien prises par le Gouvernement à travers, l'intervention, entre autres, du fonds national de la garantie relevant de l'Agence nationale d'appui au développement de l'entreprenariat (Anade). Ce dernier a évalué «la semaine passée, plus de 500 dossiers introduits en vue de l'effacement des dettes des entreprises défailtantes n'ayant pas pu honorer leurs créances», a soutenu M. Diafat, ajoutant que suite à cette évaluation, «il a été décidé l'effacement des créances de 250 dossiers de ces entreprises alors que plus de 230 dossiers ont été différés et 6 autres ont été rejetés», a-t-il précisé, avant-hier, depuis Tissemsilt où il a effectué une visite de travail et d'inspection.

Dans l'objectif de redresser durablement et rapidement l'économie nationale et adopter un nouveau modèle économique à l'horizon 2024, le Gouvernement ne lésine plus sur les moyens financiers, matériels et humains dans sa nouvelle quête. L'innovation et le développement de l'auto-entreprenariat sont clairement

aux yeux des autorités un des fers de lance de la nouvelle politique économique gouvernementale, qui comprend, également, le Plan national pour la jeunesse. Le but serait de faire toute la lumière sur les capacités des jeunes porteurs de projets et jeunes entrepreneurs à contribuer efficacement à la vie économique et s'impliquer dans le développement de tous les domaines productifs. Dès lors que le Gouvernement ait lâché le mot «relancer», il avait, d'ores et déjà, mobilisé les moyens nécessaires, pour une première phase, d'étude et de recherche, surtout, d'évaluation de la situation épidémiologique dans le pays et ses répercussions sur les petites et moyennes entreprises fragilisées par le manque de perspectives et de visibilité.

Durant cette phase, les autorités avaient décidé de mettre en place une série de mesures pour les aider à dépasser cette crise, et les restructurer selon leur niveau de performance, de résistance et de viabilité dans un climat de plus en plus hostile. Parmi les décisions prises dans le cadre de soutien des PME, l'effacement des dettes de celles dont la trésorerie

est incapable de respecter ses engagements financiers. Cette décision a été prise après plusieurs séances de consultations entre les pouvoirs publics et les banques.

Il est revenu, lors de son point de presse, organisé en marge de son déplacement, sur les motivations et les objectifs de son département dans la redynamisation de ces PME, rappelant que «la stratégie prônée par son département ministériel est basée sur le travail avec les différents secteurs y compris au niveau des wilayas, visant essentiellement à créer l'émulation et l'encouragement des jeunes à créer leur propres micro-entreprises et à participer au développement économique durable». C'est-à-dire aider les entreprises (PME-TPE) à faire face aux effets de la crise de la Covid-19 et profiter de la nouvelle opportunité offerte par l'Etat pour relancer et poursuivre les activités (artisanale, commerciale ou industrielle) des entreprises créées dans le cadre de l'ancien dispositif d'aide à l'emploi de jeune (Ansej), devenu l'Anade. Depuis des mois, M. Diafat œuvre pour réadapter les entreprises aux

bases de la reprise et atténuer les pertes d'emplois.

Le Plan d'aide lancé par les autorités s'étend à tous les domaines d'activités et à toutes les régions du pays. C'est l'objet de son Plan de relance économique : impliquer toute la population de la reconstruction d'une économie solide et résiliente. Ce qui explique l'intérêt porté au développement urgent des zones d'ombre, rurales et montagneuses. Cette question a, d'ailleurs, été évoquée par le ministre qui a déclaré, sur place, que «les besoins de ces agglomérations secondaires rurales ont été identifiés et concernent notamment la création de micro-entreprises et ce, en fonction des moyens dont disposent ces zones enclavées». La wilaya de Tissemsilt est connue pour son important potentiel agricole à valoriser et à encourager par des initiatives jeunes et prometteuses. «Les cadres du dispositif de l'Agence nationale d'appui au développement de l'entreprenariat (Anade) ont effectué, en six mois, des sorties sur site au niveau de 7.000 zones d'ombre réparties à travers le pays», a indiqué M. Diafat.

Le ministre a affirmé, sur place, que l'aide proposée aux entreprises est portée sur les problèmes spécifiques auxquels elles se confrontent dans une conjoncture assez particulière qui a impacté l'emploi, la productivité et les finances des micro-entreprises. Il a évoqué les efforts entrepris de manière à encourager et accroître la synergie entre les différentes activités. Commentant la grève des travailleurs de l'Anade, il a assuré que «tous les droits des travailleurs de l'Agence seront pris en compte et ce, conformément aux textes de loi. Notre département ministériel demeure ouvert au dialogue avec le syndicat de cet organe».

Samira Takharboucht

«SIAH LAB»

Start-up et tourisme

Lancement du programme «Siah Lab», fin mars

Dans le cadre de la promotion du secteur touristique national, une convention-cadre portant la création d'un programme d'incubation et d'accélération national des start-ups dans ce domaine, a été signée, avant-hier, à Alger, entre le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail de la famille, Mohamed Ali Boughazi, et le ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-ups, Yassine Qualid. Ce programme baptisé «Siah Lab», «sera réalisé en collaboration avec le Groupe de l'Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT) et prévoit la création de plusieurs incubateurs et accélérateurs de start-ups à travers le territoire national à commencer par celui qui sera inauguré à Hammam Bouhnia (Ain Témouchent)». Une collaboration inédite qui permettra de redynamiser ce secteur et le rendre plus attractif. «Cette signature est un pas inédit permettant aux jeunes entrepreneurs et porteurs de projets innovants dans le domaine du tourisme de bénéficier de l'accompagnement du Groupe HTT pour concrétiser leurs projets, notamment, en utilisant ses infrastructures et en bénéficiant de l'expertise de ses effectifs», a déclaré M. Boughazi. Ce partenariat devra permettre «aux start-ups, à travers ce programme, de proposer des projets innovants dans les secteurs des technologies relatives à l'hôtellerie (HospitalityTech), finances (Fintech), agriculture (Greentech), restauration (FoodTech), santé (HealthTech), produits Bio (BioTech) et à la vente (RetailTech)», a-t-il précisé. Il est prévu dans ce programme, dans un premier temps, «la création de plusieurs incubateurs et accélérateurs de start-ups à travers le territoire national à commencer par celui qui sera inauguré à Hammam Bouhnia (Ain Témouchent), à l'occasion de l'organisation de l'évènement «Oran Disrupt», prévu les 20 et 21 mars prochain, alors que le second incubateur sera inauguré à Ghardaïa en marge de la tenue de la manifestation «Ghardaïa Disrupt» prévue le 10 avril prochain», selon l'APS. «Les autres villes retenues pour la première phase de ce programme sont Annaba, Sidi Fredj (Alger), Guelma, Batna, Oran, Tamanrasset, Béchar et Biskra», ajoute la même source. De son côté, Yassine Qualid, à pied d'œuvre pour accélérer la transition numérique en Algérie, a estimé que «cette signature constituait la base d'un partenariat solide et stratégique estimant que le secteur du tourisme a besoin plus que jamais d'innovation, d'autant plus que l'Algérie recèle un potentiel important dans ce domaine», ajoutant que «les start-ups et les projets innovants sont en mesure d'accélérer la valorisation de cette richesse touristique en prenant en compte les nouvelles tendances qui régissent le secteur du tourisme moderne».

Samira Tk.

Manel Z.

Adel Bensaci, président de CNC PME :

«Il faut passer à la phase d'application et d'exécution du plan de relance économique»

Plus de 51.000 postes d'emploi ont été perdus suite à la fermeture des usines de montage de véhicules, a révélé, avant-hier le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub. A ce sujet, le président du Conseil National Consultatif de la Petite et la Moyenne Entreprise (Cncpme), Adel Bensaci, a souligné hier lors de son intervention sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale, que «si on veut récupérer ces emplois, il faut redémarrer au plus vite».

Outre le traitement des dossiers des nouveaux demandeurs de construction automobile qui a été déjà enclenché, M. Bensaci a indiqué qu'«il y a des constructeurs automobiles qui ont reçu l'autorisation de relancer leur ligne de montage afin de solder tous les encours de fabrication et de permettre de lever la pression sur la demande des véhicules». C'est une démarche très intéressante, poursuit-il, en ajoutant qu'il faut continuer et accélérer le processus.

Dans ce sens, il a rappelé que la société algérienne a fortement été impacté par un taux de chômage qui a été induit non seulement par la crise sanitaire mais précédemment par la baisse des cours du pétrole en 2014.

Cette dernière a provoqué une véritable crise économique profonde qui a commencé à avoir ses effets, poursuit-il, à partir de 2017 notamment par une crise de liquidité et une baisse de la demande publique qui a été une véritable «hécatombe» pour les entreprises.

Sur le plan de relance économique qui «tarde à se concrétiser sur le terrain» celui-ci, a indiqué que «beaucoup de chefs d'entreprises sont, aujourd'hui, dans l'attente d'une véritable application de ces plans d'action et des propositions», en invitant le gouvernement à passer, immédiatement, à la phase d'application et d'exécution du plan de relance économique. Cela fait plusieurs mois qu'on en parle de ce plan de relance, dit-il, et d'un certain nombre d'actions qu'on devrait mettre en place, et jusqu'à maintenant, «rien n'est vu sur le terrain», regrette l'invité. Selon lui, notre pays se trouve dans une phase critique où réellement on n'a plus le temps de tout raser et de recommencer à zéro. «L'Algérie dispose de plusieurs filières et les problèmes ne sont pas les mêmes, il faudrait qu'on puisse développer par filière pour pouvoir vraiment donner un point exact», ajoutet-il. Évoquant les entreprises en difficultés,

M. Bensaci a indiqué que la meilleure façon d'aider ces entreprises est de leur donner du travail et non pas de la subvention. «Les subventions sont là pour protéger les couches les plus défavorisées», précise-t-il dans ce sens. Il est important, aujourd'hui, de développer la demande interne et de la satisfaire par une production locale, dit-il au passage. S'agissant de la mise à niveau des entreprises, l'intervenant a fait état de la présence d'une agence de développement industriel chargée de cette tâche. A ce propos, il a souligné que l'une des causes de l'échec de la mise à niveau «c'est le manque de visibilité et la croissance économique pour une entreprise». Pour lui, l'accompagnement devrait se faire en fonction des spécificités et des besoins. Autrement dit, ne pas faire dans le volume. «Il faut sélectionner un certain nombre de champions nationaux et les accompagner vers l'excellence pour qu'ils puissent, non seulement satisfaire les besoins du marché interne, mais aller très rapidement vers l'exportation», explique-t-il. Il faut aller vers l'efficacité plutôt que vers le volume, dit-il, «les autres vont automatiquement suivre», conclut l'intervenant.

INFO EXPRESS

R'hia (Oum El-Bouaghi) Suicide par pendaison d'une femme

Dans la journée du 12/3/2021 à 12h05, une femme répondant aux initiales de H.S, âgée de 51 ans, habitant la mechta Bouskrane relevant de la commune de R'hia daïra de Meskiana, a été retrouvée morte par pendaison à l'aide d'une corde à l'intérieur de son domicile. Alertés, les éléments de la Protection civile qui se sont déplacés sur les lieux, ont évacué le corps du cadavre vers la morgue de l'hôpital de Meskiana. S'agit-il d'un suicide ou d'un crime prémédité ? Les services compétents, qui ont ouvert une enquête, dévoileront sans doute les raisons et les circonstances exactes de cet acte désespéré. Par ailleurs, nous apprenons de la même source, qu'un garage d'un domicile sis à la cité Boussaïd Ammar de la ville de Aïn Fakroun a pris feu ce dimanche (14/3/2021), à 01h34, a provoqué des dégâts matériels importants, fort heureusement aucune victime n'est à signaler.

A. Remache



Start-ups

La conférence «Oran Disrupt» prévue samedi



«Sous le haut patronage du président de la République, le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie et des start-ups, organise la conférence régionale Ouest des start-ups intitulée «Oran Disrupt», le samedi 20 mars 2021 au Centre des Conventions d'Oran», précise la même source. Cette édition de la région de l'Ouest vise à animer l'écosystème de l'innovation à échelle régionale, et qui sera abritée par la capitale économique du pays, sera organisée par la suite au niveau des wilayas de Ghardaïa et de Constantine. L'évènement s'adresse aux startuppeurs, porteurs de projets innovants, aux experts en

Une conférence des start-ups dédiée à la région Ouest du pays, baptisée «Oran Disrupt», visant à animer l'écosystème de l'innovation à échelle régionale, sera tenue samedi prochain à Oran, a indiqué lundi le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des start-ups, dans un communiqué.

nouvelles technologies et aux étudiants, avec au programme des panels d'experts algériens et internationaux sur plusieurs thématiques à savoir, Fintech - Insurtech, Cloud - Saas et Mobility - Logistics, ajoute le communiqué. A cette occasion, un concours sur ces trois thématiques est en cours et dont les gagnants seront annoncés le jour de l'évènement. En plus des conférences, des panels, et du concours, une exposition

sera organisée en marge de l'évènement et sera réservée aux startups actives dans l'Ouest du Pays. A cet effet, le ministre délégué a invité toute personne souhaitant y participer à s'inscrire sur la plateforme dédiée à cet évènement via le lien «<https://algeriadisrupt.com/registration/>», et ceux qui veulent participer au concours à s'inscrire sur «le lien <https://algeriadisrupt.com/oran-disrupt-challenge-2021/>».

Agence

Algérie/OMS : signature d'un programme de coopération



Un programme de coopération biennal a été signé, lundi à Alger, entre le ministère de la Santé et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), permettant à l'Algérie de bénéficier de l'expérience de l'OMS, notamment en matière d'application des Objectifs du développement durable (ODD). (Photo > D.R.)

Fake news : l'importance de la formation médiatique mise en avant



Des participants à une conférence sur «la sécurité de l'information et comment faire face aux fake news et les cyber-attaques», organisée lundi à Alger, ont mis en avant l'importance de la formation médiatique et de l'amélioration des contenus de la presse algérienne, notamment publique, ainsi que l'adaptation aux nouvelles technologies. (Photo > D.R.)

Fournitures médicales : préparation de textes d'application pour l'organisation du marché national



Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed a annoncé dimanche à Alger la préparation en cours de textes d'application «organisant et encadrant» le marché des fournitures médicales, notamment celles destinées aux personnes à besoins spécifiques. (Photo > D.R.)

Accidents de la circulation : 17 morts et 50 blessés en deux jours



Dix-sept (17) personnes ont trouvé la mort et 50 autres ont été blessées dans 27 accidents de la circulation survenus dans 25 wilayas du pays, du 8 au 10 mars en cours, a indiqué jeudi un communiqué des services du commandement de la Gendarmerie nationale. (Photo > D.R.)

Accidents de la route

2.294 morts et 9.963 blessés en 2020

Le commandement général de la Gendarmerie nationale (GN) a fait état, dimanche, dans un bilan de 2.294 morts et 9.963 blessés dans 6.195 accidents de la circulation survenus au niveau national durant l'année en 2020. Une baisse «importante» a été enregistrée, l'année 2020, en nombre des accidents de la circulation (-12,84%), des blessés (-15,99%) et de morts (-11,74%)

comparativement à l'année 2019, lit-on dans le bilan qui indique que ces résultats «dénotent de la concrétisation de l'objectif tracé par le Commandement de la GN, lequel consiste en la réduction du nombre des accidents de la circulation». Selon les services de la GN, le facteur humain «demeure la principale cause, avec un taux de 92,61%, des accidents de la circulation enregistrés en 2020, en raison du non-

respect du Code de la route». Concernant les accidents les plus graves enregistrés lors de l'année écoulée, le bilan des activités de la GN indique que ces accidents sont survenus dans la wilaya de Tamanrasset (21 morts et 10 blessés), la wilaya d'El Oued (13 morts et 55 blessés), la wilaya de Souk Ahras (8 morts et un seul blessé), la wilaya de M'sila (5 morts et 31 blessés) et dans la wilaya de Biskra (4 morts et un seul blessé). ■

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3^{ème} degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

MOB : 0799 54 78 67
CCP : 170 280 18 clé 90

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Liban

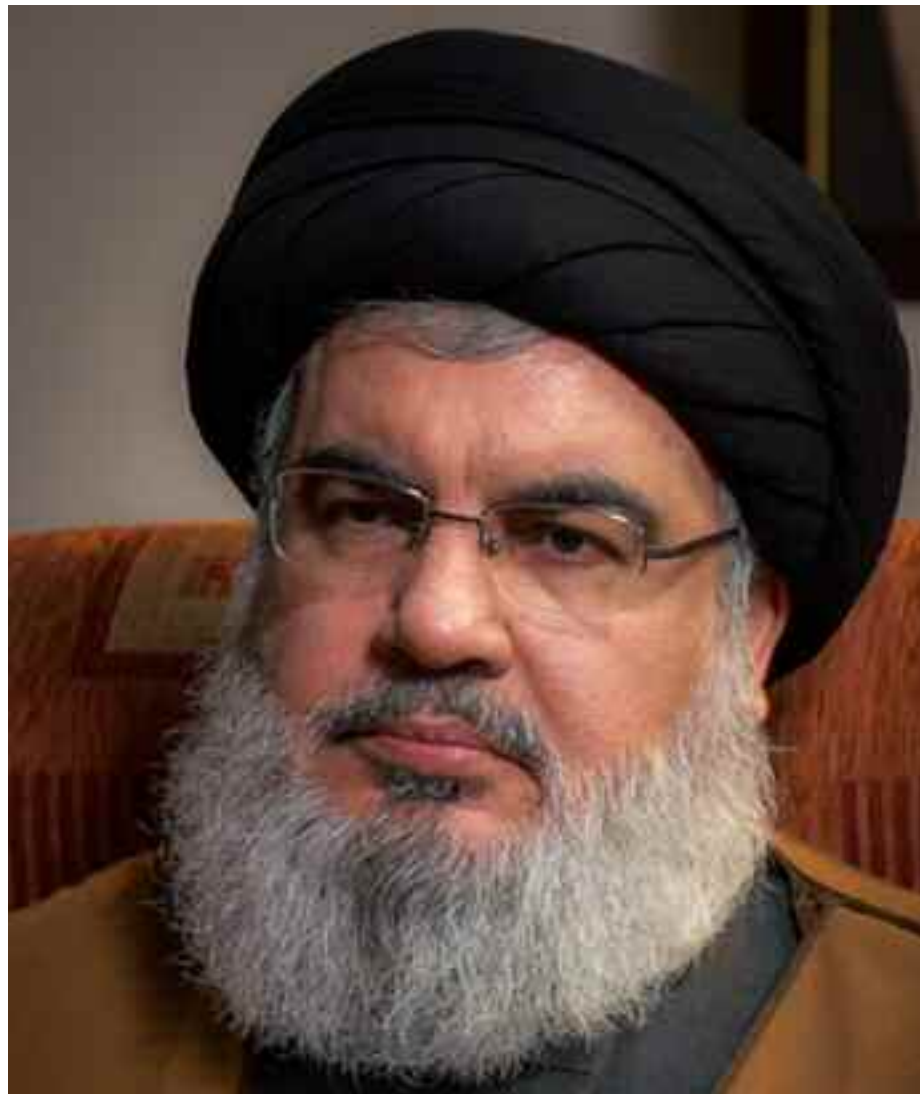
Hassan Nasrallah dans le viseur de la propagande des services de renseignement israéliens (2^{ème} partie)

De l'imaginaire à l'effectif

Dans certaines de ses séquences, relayées par le journal israélien, le rapport puise dans l'imagination des comportements prévisibles de quelqu'un qui est soumis à des restrictions d'ordre sécuritaire pour les présenter comme s'ils sont effectifs : « il ne sort pas de sa maison, il ne s'approche pas des fenêtres, il ne voit pas la lumière ». De même pour les séquelles qui en découleraient : « Nasrallah paie un lourd tribut de sa propre santé. Nous voyons durant ses discours qu'il se comporte avec lourdeur (...) dans l'endroit où s'enferme il n'a pas de vie sportive, et comme il ne s'expose pas au soleil, il doit souffrir d'une carence en vitamine D ». Comme ces allégations ne reposent sur aucun fait palpable, pour y remédier, les membres d'Aman recourent à la vantardise, en misant sur l'impression qu'il sont au courant de tout, et savent même où il se trouve : « il comprend très bien que le moment où il sortira la tête, Israël saura où il est », avance l'un d'entre eux, la capitaine «A». Et d'en conclure : « Ce qui fait de lui un personnage très isolé ». « L'isolement de Nasrallah s'est accentué avec les ans. Aussi bien de point de vue politique que personnel. Il n'a personne sur qui il peut compter. Il craint que quelqu'un ne grandisse et ne menace son hégémonie. Son égocentrisme immense et le fait qu'il ne peut compter sur personne exacerbent son narcissisme », énumère un certain lieutenant «Ch». A la question de savoir comment peut-il gérer une organisation aussi complexe, en dépit de sa présumée vie en isolement, il évoque l'esprit du leader incarné chez ses adeptes au sein de la résistance. « Il lui suffit de donner ses prescriptions et ils sauront ce qu'il veut ». « Ses directives à l'organisation sont très claires », croit analyser la lieutenant 'H', directrice de la cellule Front qui s'intéresse aux questions militaires du Hezbollah contre Israël : « la riposte à chaque tué du Hezbollah, tout ce qui a trait à la souveraineté, la préservation de la proportionnalité... ». Des thèmes que Sayed Nasrallah répète en boucle dans ses discours. « Et ils savent comment il conçoit la riposte », croit-elle deviner.

Niaiseries et vantardise

Dans cet amalgame entre faits connus de tous, comportement imaginé à la base de prévisions évidentes, présenté comme effectif, et comportements entièrement fabriqués, les niaiseries ont aussi leur place. Comme lorsque l'un de ses interlocuteurs évoque des évidences en disant que « Nasrallah est un homme de religion. Il prie comme tous les chiites ». C'est comme si c'est adressé à un public musulman non chiite! Et lorsqu'un autre se targue de savoir que « dans les conditions de cachette où il



vit il y a quelqu'un qui s'occupe de lui couper les cheveux et de raser sa barbe avant chaque discours ». La vantardise de cette supposition aussi subalterne que stupide n'a pas échappé au journaliste chevronné et ancien animateur de la chaîne de télévision israélienne KAN, Yaacov Akhmaïr. « Pure vantardise », s'est-il offusqué lors d'un débat sur la chaîne israélienne 12. « Chaque semaine il y a une mise en scène qui dit que nous avons gagné, et nous avons gagné en ouvrant le dossier de Nasrallah. Ça suffit vraiment ça suffit », a-t-il lancé, avec irritation devant le général Avi Peniahou, le porte-parole de l'armée israélienne. Et ce dernier de tenter de sauver la situation : « c'est possible que nous voulions lui montrer à quel point les est à découvert. Et il est possible que d'autres choses aient été découvertes. Pour qu'il sache qu'il n'a pas à traiter avec nous. Tout ceci est un travail des renseignements. Réduire la classification sécuritaire des informations des renseignements pour des besoins opérationnels. Je suppose qu'il y a une considération de ce genre. Personne n'a fait quelque chose de politique ». Sans tou-

tefois persuader son interlocuteur : « je déteste cette vantardise. Certainement la semaine prochaine, il y aura un autre « nous avons gagné » ».

« Les mains de Nasrallah touchent les arbres »

Selon Ibrahim al-Amine, le rédacteur en chef du quotidien libanais proche du Hezbollah, les conclusions du rapport d'Aman ne comportent aucune information des renseignements qui mérite ce nom. Il estime qu'elles ne sont pas non plus à la hauteur d'un service des renseignements militaires, considéré être l'un des plus importants et les plus coûteux, et dont les membres sont les diplômés d'un programme spécifique qui assemble les services continus sur des études en sciences politiques et en sciences du MO dans une synergie avec les sciences de l'informatique, les mathématiques, l'économie et la politique. Al-Amine considère aussi qu'il n'est pas non plus à la hauteur des journalistes qui ont publié l'article. « Que dire d'un reportage au cours duquel ont été interviewés 15 officiers, experts et chercheurs,

qui travaillent nuit et jour pour collecter des informations sur Nasrallah et les analyser et qui n'accèdent qu'à des données dont disposent les médias arabes sur le Hezbollah, son secrétaire général, sa famille et d'autres choses qui lui sont liées, -dont une interview qu'al-Akhbar avait réalisée en 2014, qu'elles soient vraies, fabriquées ou déviées, pour les exposer à un public israélien dans un contexte précis et orienté pour donner l'impression d'être capable de savoir et d'analyser les choses », a-t-il écrit dans un article publié ce samedi 13 mars.

Et de le conclure en révélants certains faits

« Je vais vous ajouter certaines choses. Nasrallah ne vit pas sous terre. Et il voyage hors du Liban. Et il se déplace entre les villes, les villages, les rues et les quartiers. Et il dispose d'équipes d'experts en toute chose. Dans son agenda il y a Joe Biden en passant par le maire de Mays al-Jabal (village à l'extrême sud du Liban aux confins avec la Palestine occupée) et jusqu'au chef du conseil local de la colonie Shlomy. A vous dire, ses mains touchent les arbres ».

Nasrallah face aux dirigeants israéliens

Selon l'expert des questions israéliennes Rassem Abidate, interviewé par la télévision libanaise d'informations al-Mayadeen Tv, les dirigeants israéliens sont hantés par la personnalité du chef du Hezbollah pour la simple raison que « les Israéliens croient S. Nasrallah plus qu'ils ne croient leurs dirigeants ».

Le rapport israélien aussi peut sembler être sous le charme

« C'est un personnage familial (...) Mais il se préoccupe beaucoup plus d'une maison qui s'effondre au Liban que des questions de sa famille. Il n'a pas de biens propres à lui. Il a pleinement confiance en la base populaire », sont aussi les conclusions du profil psychologique d'Aman sur Sayed Nasrallah. Elles peuvent paraître contraster avec l'orientation du rapport, si ce n'est qu'elles évoquent « la pauvreté chiite », pour justifier insidieusement son manque de moyens présumé. Et lorsqu'il conclut « qu'il n'est pas corrompu personnellement », il laisse supposer que les autres le sont. N'empêche que ces conclusions sur le profil du chef de la résistance libanaise touchent à ce qui fait défaut à la classe politique israélienne, embourbée dans des affaires de corruption, de népotisme et d'affairisme, depuis Ariel Sharon, en passant par Ehud Olmert et jusqu'à Benjamin Netanyahu. Sans oublier l'ex président Moshé Katsav, condamné dans des affaires de viols. En s'efforçant d'altérer les qualités de leader du secrétaire général du Hezbollah, Aman aspire à dissimuler les défauts des dirigeants israéliens, aux yeux du public israélien. Ou à les minimiser. Dans toute cette mise en scène médiatique diligentée par l'appareil des renseignements de Tsahal, c'est ce public qui en est la cible. Sans exclure catégoriquement les autres publics, par extension. Le recours à ses experts eux-mêmes pour diligenter ses conclusions illustre profondément cette velléité de remédier à cette crise de confiance. Elle semble très profonde. Une lecture approfondie du rapport « Dans la tête de Nasrallah » montre bien que c'est plutôt la tête du public israélien qui est visé.

Mohamed El Ouahed

Et de le conclure en révélants certains faits : « Je vais vous rajouter certaines choses. Nasrallah ne vit pas sous terre. Et il voyage hors du Liban. Et il se déplace entre les villes, les villages, les rues et les quartiers. Et il dispose d'équipes d'experts en toute chose. Dans son agenda, il y a Joe Biden, en passant par le maire de Mays al-Jabal (village à l'extrême-Sud du Liban aux confins avec la Palestine occupée) et jusqu'au chef du conseil local de la colonie Shlomy. A vous dire, ses mains touchent les arbres... ».

contribution

Concernant l'affirmation de la maîtrise de l'inflation et de l'appréciation du dinar Monsieur le ministre des Finances, pour découvrir la réalité, allons faire le marché ensemble



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

Il existe une contradiction dans cette récente déclaration, le gouvernement projetant dans le PLF-2021, initié par le ministère des Finances non pas une amélioration de la cotation du dinar, mais une amplification de sa dévaluation, entre 2021-2023, ce qui suppose pas d'amélioration de la situation socio-économique. Pour 2023 le PLF-2021 prévoit environ 185 dinars un euro et 156 dinars pour un dollar. En prenant un écart de 50% par rapport au marché parallèle nous aurons environ 300 dinars un euro, alors que les frontières sont toujours fermées et sous réserve de la maîtrise de l'inflation, sinon l'écart serait plus important. Rappelons que pour la période de 2001 à mars 2021, nous avons la cotation suivante : -2001 : 77,26 dinars un dollar 69,20 dinars un euro -2005, 73,36 dinars un dollar, 91,32 dinars un euro -2010, 74,31 dinars un dollar et 103,49 dinars un euro -2015, 100,46 dinars un dollar et 111,44 dinars un euro -2018 116,62 dinars un dollar et 137,69 dinars un euro -2019 : 119,36 dinars un dollar et 133,71 dinars un euro -2020 : 128,31 dinars un dollar et 161,85 dinars un euro et la cotation du dinar officiel le 14 mars 2021 est de 159,58 dinars un euro et 133, 57 dinars un dollar. C'est que le même ministre avait prévu plus de 44,2 milliards de dollars de réserves de change fin 2021 alors qu'elles sont passées de 194 milliards de dollars fin 2013, à 97,33 en 2017, 62 en 2019 et selon le Président de la République lors de sa dernière conférence de presse à 42 milliards de dollars.

A fin 2021 (baisse des réserves de change de 20 milliards de dollars entre 2019/2020) les réserves de change seraient de 20 milliards de dollars. Qu'en sera-t-il en 2022 si le cours du pétrole stagne entre 55/65 dollars et s'il n'y pas de relance économique, la loi de Finances 2021 pour son équilibre selon le FMI et la Banque mondiale, nécessitant plus de 110 dollars le baril et le PLF-2021 prévoyant un déficit budgétaire record de plus de 21,75 milliards de dollars contre à la clôture 2020 de 18,60 milliards de dollars avec un déficit global du trésor de 28,26 milliards de dollars, soit 17,6% du PIB. En cas de baisse drastique des réserves de change à 10/12 milliards de dollars, qui tiennent la cotation du dinar algérien à plus de 70%, la Banque d'Algérie sera contrainte de dévaluer le dinar officiel à environ 200/220 dinars un euro avec une envolée du cours sur le marché parallèle qui fluctue en fonction du taux d'inflation d'environ 300 dinars un euro minimum, surtout en cas d'ouverture des frontières.

2.- Le ministre des Finances toujours en ce mois de mars 2021, annonce sans précisions la relance économique comme facteur d'appréciation du dinar, ce qui est juste en soi, en théorie mais comment peut-on relancer l'économie actuellement en berne pour des raisons internes et externes, le dernier rapport de janvier 2021 de la CNUED, conséquence de la crise mondiale, montrant une baisse substantielle des IDE notamment

Lors du lancement officiel des services de certification et de signature électronique au Centre international des conférences (CIC), le ministre des Finances a affirmé le 13 mars 2021, je cite : «L'inflation est très maîtrisée en Algérie et la monnaie nationale n'est pas en cours d'effondrement étant en cours et s'appréciera fin 2021». Afin de ne pas induire en erreur comme par le passé, les plus hautes autorités du pays et l'opinion publique qui, d'ailleurs, n'est pas dupe et vit la dure réalité quotidienne, je propose cette présente analyse.

vers le Maghreb et l'Afrique. Or, on ne peut déclarer une appréciation du dinar, vision administrative bureaucratique du passé, qui sera fonction des seuls indicateurs macro financiers et économiques en 2021. Et en cas de la faiblesse de la production interne, nous assisterons à l'amplification du processus inflationniste, les lois économiques étant insensibles aux slogans politiques n'étant pas propre à l'Algérie, comme en témoigne les expériences récentes du Venezuela et du Liban. Certes, la valeur d'une monnaie est fonction de la production et de la productivité interne et de la capacité de pénétrer les marchés extérieurs supposant des entreprises publiques, privées compétitives en termes de coût/qualité. Mais en 2020/2021, comme pour les années passées, 98% des recettes en devises avec les dérivées dépendent des hydrocarbures, encore pour longtemps, dont la production en volume physique est en baisse où selon l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), publiés dans son rapport mensuel le 12 mars 2021, la production algérienne de pétrole a atteint 878 000 barils en février 2021 contre 874 000 barils par jour en janvier, un bémol les cours du Sahara Blend, le brut de référence algérien, 62,38 dollars le baril en février 2021, contre 55,08 dollars en janvier 2021 en hausse de 7,30 dollars (+13,3%). Mais ne jamais oublier que 33% des recettes de Sonatrach proviennent du gaz naturel dont le cours est passé de plus de 10 dollars le MBU en 2009/2013 à moins de 2,70 dinars le MBT entre 2020 et mars 2021.

Même si le rapport de la BAD de mars 2021 prévoit pour l'Algérie un taux de croissance de 3,5% et 2,2% en 2022, un taux de croissance se calcule par rapport à la période précédente où en 2020 le taux de croissance a été négatif de 6,5% selon le FMI. 2021, par rapport à 2020, donne toujours un taux de croissance faible, en termes réel entre 0 et 1% largement inférieur à la croissance démographique, supposant un taux de croissance de 8/9% sur plusieurs années afin d'absorber 350 000/400 000 emplois par an qui s'ajoute au taux de chômage actuel qui a été de 15% en 2020. Avec l'épidémie du coronavirus et les restrictions d'importation sans ciblage, selon les organisations patronales, plus de 70% d'entreprises courent à la faillite, fonctionnant à moins de 50% de leurs capacités. Des projets comme le fer de Ghar-Djebilet et du phosphate de Tébessa hautement capitalistique (montant de l'investissement dépassant 15 milliards de dollars pour uniquement ces deux projets selon l'ex-ministre de l'Industrie (source APS décembre 2020), le seuil de rentabilité, sous réserve de trouver un partenaire de renom, ces deux filières étant contrôlées au niveau du marché mondial par quelques firmes, demandent du temps et si les projets sont lancés en 2021 au moins 5/7 ans, soit 2026/2028, et pour les projets PMI/PME leur seuil de rentabilité se fera dans deux à trois ans.

3.-Concernant la maîtrise de l'inflation annoncée par le ministre, je laisse le soin aux ménages algériens, aux journalistes de ter-

rain et aux opérateurs économiques le soin de juger cette déclaration qui ignore fondamentalement le fonctionnement de la société montrant que certains responsables vivent dans une autre planète et je leur demande d'aller faire le marché pour constater l'explosion des prix de la majorité des produits.

En économie, la production est production des marchandises par des marchandises, existant en dynamique, un lien dialectique entre toutes les sphères de l'activité économique. Nous avons depuis décembre 2020, avec une amplification entre janvier et mars 2021, assisté au blocage des importations de voitures, qui ne sont pas un produit de luxe, du fait de la faiblesse des moyens de transport public, pour la majorité des couches moyennes l'utilisant comme moyen de locomotion pour aller travailler, la majorité des pièces détachées, des produits, matières premières et de produits finis importés avec une hausse de prix qui a oscillé entre 30/50%, plus pour certains autres produits, devant revoir l'indice d'inflation, déphasé par rapport à la réalité, qui n'a pas été réactualisé depuis 2011. C'est comme dans un ménage, si on restreint l'alimentation on fait des économies mais au risque de maladies. S'agissant d'un problème aussi complexe que celui de l'inflation, il me semble utile de rappeler qu'il faut tenir compte de la structure et des particularités de l'économie à laquelle il s'applique, des aspects structurels de l'économie internationale, de l'économie interne résultant de l'option de la stratégie de développement économique, ainsi que des schémas de consommation générés en son sein pour des raisons historiques, des influences socioculturelles ainsi que des différentes forces sociales pour s'approprier une fraction du revenu national.

Concernant l'indice global de l'inflation, un agrégat global comme le revenu national par tête d'habitant peut voiler d'importantes disparités entre les différentes couches sociales. Une analyse pertinente devrait lier le processus d'accumulation, la répartition du revenu et le modèle de consommation par couches sociales.

S'agissant d'un problème aussi complexe que celui de l'inflation, il me semble utile de rappeler qu'il faut tenir compte de la structure et des particularités de l'économie à laquelle il s'applique, des aspects structurels de l'économie internationale, de l'économie interne résultant de l'option de la stratégie de développement économique, ainsi que des schémas de consommation générés en son sein pour des raisons historiques, des influences socioculturelles ainsi que des différentes forces sociales pour s'approprier une fraction du revenu national. Concernant l'indice global de l'inflation, il doit être régulièrement réactualisé, celui de l'Algérie n'étant pas réactualisé depuis datant de 2011, car le besoin est historiquement daté, les besoins évoluant. Le taux d'inflation officiel est biaisé, étant comprimé artificiellement par les subventions. Un agrégat global comme le revenu national par tête d'habitant peut voiler d'im-

portantes disparités entre les différentes couches sociales. Une analyse pertinente devrait lier le processus d'accumulation, la répartition du revenu et le modèle de consommation par couches sociales. L'inflation qui est fonction de plusieurs facteurs interdépendants de facteurs externes dont le prix international des produits importés où contrairement à ce qu'affirme le ministre la majorité de pays connaissent non pas une inflation mais une déflation avec des taux d'intérêts, de la faiblesse de la production et de la productivité internes, de la non-proportionnalité entre les dépenses monétaires et leur impact renvoyant à la corruption via les surfacturations, de la détérioration des ménages qui mettent face à la détérioration de leur pouvoir d'achat des montants importants sur le marché, alimentant l'inflation : ils investissent dans l'immobilier, l'achat d'or ou de devises fortes pour se prémunir contre l'inflation ; de la dévaluation rampante du dinar comme mis en relief précédemment où la Banque d'Algérie procède au dérapage du dinar par rapport au dollar et à l'euro, ce qui permet d'augmenter artificiellement la fiscalité des hydrocarbures (reconversion des exportations hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire (via les importations tant en dollars qu'en euros convertis en dinar dévalué), cette dernière accentuant l'inflation des produits importés (équipements, matières premières, biens finaux), montant accentué par la taxe à la douane s'appliquant à la valeur dinar, étant supportée en fin de parcours, par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter ces mesures que si elle améliore sa productivité ; de la dominance de la sphère informelle produit des dysfonctionnements des appareils de l'Etat, alimentant le système rentier où existent des liens dialectiques entre cette sphère et la logique rentière, avec des situations monopolistiques et oligopolistiques de rente.

En résumé ayant contacté plusieurs amis de l'Est, du Centre, du Sud et de l'Ouest, la même réponse : ce ministre vit-il en Algérie, a-t-il fait un jour le marché et connaît-il le fonctionnement du marché parallèle de la devise qui suit le cours du marché officiel. La maîtrise de l'inflation et l'appréciation de la cotation du dinar via le niveau des réserves de change dépend donc fondamentalement de profondes réformes afin de dynamiser l'appareil productif, qui mettront du temps à se réaliser, entre 2021/2022, de l'évolution du cours des hydrocarbures, ne pouvant pas tout restreindre, quitte à étouffer tout l'appareil productif d'une meilleure gestion et de la lutte contre la corruption via les surfacturations.

Face à la crise, évitons des discours démagogiques, loin de la réalité, discours qui jouent comme facteur de démobilisation et discrédite l'Algérie. Ainsi s'impose un discours de vérité et des stratégies d'adaptation politique, militaire, sociale et économique, tenant compte de l'innovation destructrice, en ce monde turbulent et instable pour reprendre l'expression du grand économiste Joseph Schumpeter.

Aussi, de grands défis attendent l'Algérie, pays à très fortes potentialités, acteur stratégique de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine (voir interview in American Herald Tribune USA 28/12/2016) Pr A. Mebtoul - Any Destabilization of Algeria would Geo-strategic Repercussions on all Mediterranean and African Space» et Pr Abderrahmane Mebtoul, - Algeria Still Faces Significant Challenges, 11 août 2018».

INFO EXPRESS

Gendarmerie nationale Saisie de plus de 62 t de kif traité et d'un million de comprimés psychotropes en 2020

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont procédé à la saisie de plus de 62 tonnes de kif traité et de plus d'un million de comprimés psychotropes durant l'année dernière, a indiqué le bilan d'activité de la GN au titre de l'année 2020.

«En 2020, 62,944 tonnes de kif traité, 1.800.096 comprimés psychotropes, 11,587 kg de cocaïne et 114 arbrisseaux de cannabis ont été saisis», précise la même source, ajoutant que «6.308 individus impliqués dans le trafic illicite de drogues, la possession et l'utilisation illégales de drogues ont été arrêtés soit une augmentation de 21% par rapport à 2019». Saisissant, par ailleurs, 720 armes dont 450 fusils de chasse, 152 armes artisanales, 17 pistolets, 101 arbalètes de chasse sous-marine et 35.550 munitions, les unités de la GN ont interpellé 4.119 individus impliqués. En ce qui concerne la contrebande, les mêmes services ont saisi 105.272 flacons de boissons alcooliques, 1.092.537 litres de carburant, 2.708 têtes de bétails, 597.773 paquets de cigarettes et 1.246.954 produits alimentaires.

R.R

Sidi Bel-Abbès

Les employés des APC sans salaires depuis 2 mois

Comme si les problèmes de recrutement et la prolongation des contrats des agents travaillant dans le cadre de la DAS n'ont pas suffi, vient s'ajouter l'épineux problème du virement des salaires.

Cela fait plusieurs mois déjà que les employés des APC et annexes connaissent une perturbation insupportable dans le virement de leurs mensualités, a-t-on appris auprès de certains employés complètement déstabilisés par cette situation insupportable qui affecte leur tranquillité sociale. Le problème est vécu dans plusieurs communes de la wilaya, notamment l'APC de Boukhaneffis, distante de quelques kilomètres du chef-lieu, a-t-on signalé. Les employés se sont vu contraints de recourir à une grève illimitée pour se faire entendre, après plusieurs tentatives à l'amiable. Les ouï-dire qui alimentent affreusement la rumeur n'ont pas identifié la responsabilité entre les respon-



Les employés des APC en grève pour réclamer le versement de leurs salaires.

(Photo : D.R)

sables des APC et le trésorier de wilaya. Au milieu, c'est l'employé qui est pénalisé après

avoir accompli son travail. D'autre part, la Caisse des retraites ne cesse d'appeler ses pensionnés pour présenter dans les meilleurs délais un justificatif qui atteste qu'ils sont toujours en vie, à défaut, les virements seront stoppés. Cette exi-

gence administrative préventive a pénalisé plusieurs pensionnés qui ne cessent depuis le mercredi 10 mars 2021 d'aller et venir aux services de l'APC.

Djillali Toumi

Gendarmerie nationale : plus de 210.000 interventions en 2020

Les unités de sécurité et d'intervention des services de la Gendarmerie nationale ont effectué en 2020 plus de 210.000 interventions, une hausse de 6% par rapport à 2019, indique, dimanche, un communiqué du même corps de sécurité. En matière de sécurité publique, le bilan de la Gendarmerie

nationale fait état durant la même année de 210.485 interventions réalisées par les sections de sécurité et d'intervention, soit une hausse de 6% par rapport à 2019 (199.698). Ces interventions ont permis l'identification de 678.268 personnes et 243.068 véhicules, lors desquelles 19.563 individus

ont été arrêtés et 111 véhicules saisis. Les mêmes sections ont exécuté 4.834 descentes, en hausse de 11% par rapport à 2019, durant lesquelles 803.130 personnes et 370.918 véhicules ont été identifiés, avec arrestation de 10.063 individus et saisie de 289 véhicules. ■

Relizane

Les moustiques sont à l'origine du calvaire au quotidien des habitants

Un véritable casse-tête et une obsession pour la population de Relizane, tout au long de l'année, y compris en hiver, en raison des dizaines de caves d'immeubles inondées et non traitées et de sa position très proche d'une zone marécageuse.

Et pour s'enquérir de la gravité de la question, il suffit de faire une balade avant le coucher du soleil du côté des zones marécageuses de Sidi Benziane et du lac «Zeraya», une dépression qui englobe trois communes (Relizane, El-Matmar et Zemmoura), pour voir de visu des nuées de moustiques, telles des nuages noirs, qui commencent à se manifester avant de prendre la destination vers les grandes agglomérations. D'habitude, les opérations de lutte contre les moustiques sont lancées régulièrement, à chaque mois de mars, pour cette année, point de réaction et de répondant de



la part des services concernés à la grande stupéfaction des habitants. Dans le passé, de grands moyens ont été utilisés et différents techniques et produits testés, sans pour autant arriver, ce-

pendant, à trouver la bonne formule pour débarrasser la ville de l'antique Mina, en général, de ce phénomène qui semble être intraitable.

N.Malik

Alger

Des équipements au profit des personnes à besoins spécifiques dans toutes les nouvelles gares

L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) a fait état, dimanche dans un communiqué, de la généralisation des équipements et installations facilitant le déplacement des personnes à besoins spécifiques dans toutes les nouvelles gares du pays. A l'occasion de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques (14 mars), l'ANESRIF a assuré veiller à la généralisation de ces services dédiés aux personnes à besoins spécifiques dans tous ses futurs projets et installations, dans un souci de faciliter le déplacement de cette catégorie dans toutes les gares. Evoquant, à cet égard, nombre de projets où ces facilités seront offerts, l'ANESRIF cite le projet ferroviaire Tissemsilt-Boughezoul, qui comprend cinq gares (Tissemsilt, Sidi El Adjel, Bougara, Hassi Fadoul et Chahbounia), toutes dotées de couloirs et de toilettes pour la catégorie des personnes à besoins spécifiques. De même que pour le projet ferroviaire M'sila-Boughezoul avec ses gares Boughezoul, Birine, Bouti Sayeh et Aïn El Hadjel et le projet Djelfa-Laghouat qui sera équipé en plus d'ascenseurs dans ses trois gares Djelfa, Laghouat et Sidi Makh-

louf. L'Agence met en avant, dans le même contexte, son attachement à équiper les projets, réalisés ou en cours de réalisation, d'espaces aménagés pour l'acquisition de billets, d'ascenseurs, de quais d'embarquement et de toilettes pour les personnes à besoins spécifiques.

Dans ce cadre elle a cité un échantillon de projets dotés d'équipements en faveur de cette catégorie, dont la ligne ferroviaire Bir Touta-Zeralda (Alger) qui englobe quatre gares équipées de passages et de toilettes pour personnes à mobilité réduite au niveau des gares de Zeralda, Tassala Merdja, Sidi Abdallah et la station de l'université.

Le projet de la ligne ferroviaire Saïda-Moulay Slissen prévoit la réalisation d'ascenseurs, de passages et de toilettes pour personnes handicapées, au niveau des gares de Saïda, Youb, Télagh et Moulay Silissen. Le projet de la ligne ferroviaire Arzew-Arzew (ville) prévoit l'équipement de la gare d'Arzew et de Beni Saf. La gare du nouvel aéroport international Houari Boumediène est également dotée d'ascenseurs, de passages et de toilettes réservés à cette catégorie, conclut le document.

R.R

M'sila

L'élevage équin résiste contre vents et marées dans le Hodna

L'élevage équin, activité aux dimensions traditionnelle, touristique et agricole bien ancrées chez les habitants des vastes steppes pastorales du Hodna résiste en dépit de multiples difficultés.

«Musc», «Sultana», «Farhana», «Hodna» et «Messaouda» sont autant de jolis noms que les éleveurs équins donnent à leurs superbes et élégantes montures qui vouent un attachement particulier à leurs maîtres en accourant vers eux dès que leur nom est prononcé.

Malgré les difficultés rencontrées par les éleveurs équins dans la wilaya de M'sila qui compte 2.000 chevaux, selon la direction de wilaya des services agricoles (DSA), les habitants du Hodna tentent de préserver cette activité.

Pour expliquer leur attachement viscéral à cet élevage, des éleveurs équins citent le hadith du prophète Mohamed (QLSSSL): «Le bien est attaché au toupet des chevaux jusqu'au jour de la Résurrection, leurs propriétaires sont aidés et celui qui dépense pour les entretenir est comparable à celui qui tend la main pour faire l'aumône».

Selon Abdallah Ouali, président de l'association des éleveurs équins de la commune de Ouled Madhi et Abdelkader Laâmri, éleveur équin également de la région du Hodna, «la race des pur-sang anglais demeure la préférée des cavaliers pour les spectacles de fantasia et les courses hippiques en raison de leurs grande taille, leur élégance et leur vitesse comparativement au pur-sang arabe ou barbe».

«Cela ne signifie pas toutefois que ces deux races ne conviennent pas pour les courses et la fantasia, mais elles sont classées en deuxième position après le pur-sang anglais», a-t-il néanmoins expliqué.

Les mêmes éleveurs ont affirmé également que le cheval barbe est peu monté actuellement, à part dans les



régions d'Aflou (wilaya de Laghouat) et dans certaines régions de la wilaya d'El Bayadh, à cause de sa petite taille notamment.

Ces deux éleveurs ont confié, par ailleurs, que «le dressage des chevaux destinés aux courses débute à un âge inférieur à trois ans, tandis que le dressage des chevaux réservés aux spectacles de fantasia et aux festivals divers est entamé entre 17 et 18 mois».

Durant la course hippique le cavalier mise surtout sur la vitesse de sa monture par rapport à celles de ses rivaux, mais pendant la fantasia les choses diffèrent parfois même d'une région à une autre, de manière individuelle ou collective, en brandissant des épées et en tirant des coups de baroud, debout à dos de cheval.

A l'Ouest du pays les spectacles équestres de fantasia se pratiquent à la manière de «l'Emir Abdelkader», illustrant une bataille combinant

assauts fulgurants, vitesse et réactivité, explique-t-on, tandis que dans d'autres régions la fantasia est pratiquée à la manière de «Said Ali», traduisant la bravoure de Ali Ibn Abi Taleb, lors des batailles au cours desquelles le cavalier fond à vive allure sur les lignes de l'ennemi supposé sans jamais reculer. Dans le Hodna, les styles de fantasia pratiqués sont «Mahiaoui» et «Mansouri» et diffèrent des deux premiers que dans certains détails d'exécution.

Le cavalier du Hodna revêt un costume particulier n'ayant rien à avoir avec la tenue du jockey, avec une dominance de blanc composé de Khassa, Erraza et les chaussures Boumessmar (bottes en cuir parsemées de clous). Un soin particulier est accordé à la selle de diverses modèles dont chacune porte un nom telles que «Noss Amara», «Amara», «Amara oua noss» et «Nedjma oua H'lal». Le modèle «Nedjma

oua H'lal» dont le prix atteint près de 4 millions DA, remonte à l'époque ottomane en Algérie et très peu de personnes en possèdent une, tandis que les anciennes selles algériennes, datant de plus d'un siècle, dépassent le 1 million DA.

Des selles à 100.000 et 250.000 DA

Fabriquée dans la wilaya de M'sila par des artisans dont le métier a été relancé ces dernières années grâce au soutien de la Chambre de l'artisanat et des métiers, la selle brodée de fil d'or coûte entre 100.000 et 250.000 DA, a indiqué la direction de cette structure. Outre la selle, le harnachement du cheval se compose de diverses autres pièces dont une paire d'étriers qui coûtent jusqu'à 50.000 DA la paire, le tapis de selle qui protège le dos du cheval coûte encore plus. Selon les éleveurs équins de M'sila, «la pérennité de cette activité ancestrale reste tributaire du soutien continu des autorités, auquel cas l'activité sera menacée de disparition pour plusieurs raisons.

Ils citent notamment l'absence d'espaces pour l'entraînement des chevaux, la rareté du fourrage et sa cherté, l'insuffisance de l'aide destinée à chaque cheval, fixée à 60 kg de fourrage par mois, alors qu'un cheval consomme jusqu'à 210 kg par mois. Par ailleurs, en l'absence de centres de reproduction des pur-sang arabes qui existaient pourtant durant les années 1980, certains éleveurs équins de plusieurs wilayas comme Oum El Bouaghi, Laghouat et M'sila, ont affirmé que cette race de chevaux est actuellement importée en dépit des possibilités locales de relancer sa reproduction dans notre pays.

Selon les éleveurs équins de M'sila, «la pérennité de cette activité ancestrale reste tributaire du soutien continu des autorités, auquel cas l'activité sera menacée de disparition pour plusieurs raisons.

Ils citent notamment l'absence d'espaces pour l'entraînement des chevaux, la rareté du fourrage et sa cherté, l'insuffisance de l'aide destinée à chaque cheval, fixée à 60 kg de fourrage par mois, alors qu'un cheval consomme jusqu'à 210 kg par mois.

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.45 Coup de foudre sur commande
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.40 Petits plats en équilibre
20.55 The Resident
22.50 Chicago Med
23.35 Chicago Med



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.40 Basique, l'essentiel de la musique
20.45 Un si grand soleil
21.05 Les chatouilles
22.45 Débat



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Météo
18.45 Le journal
20.30 Scènes de ménages
21.05 Top Chef
23.20 Top chef : les grands duels



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Rex
16.15 Des chiffres et des lettres
16.50 La p'tite librairie
17.10 Questions pour un champion
19.20 Laisser entrer la nature
20.00 Vu
20.20 Plus belle la vie
20.45 Tout le sport
21.00 Météo
21.05 Faut pas rêver
23.00 Météo
23.05 Famille je vous chante



19.37 Hep taxi ! Express
19.45 Tout le monde veut prendre sa place
21.01 Bulle
21.54 Bulle
22.50 Le journal
23.21 Tandem



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
18.50 Les Marseillais à Dubaï
19.50 Les Marseillais à Dubaï
21.00 Météo
21.05 Minute par minute
23.00 Enquête sur le mystère Didier Raoult



15.59 Judy
17.56 L'info du vrai, le mag
18.33 L'info du vrai
20.10 L'info du vrai, le mag
20.41 Broute
20.44 La boîte à questions
20.54 Césarissime
21.07 Lancements Soirées César 2021
21.09 Tout simplement noir
22.36 La bonne épouse



19.07 Boudu
20.15 Hollywood Live
20.50 Douleur et gloire
22.40 Roubaix, une lumière



13.40 Le magazine de la santé
14.35 Drôles de villes pour une rencontre
15.10 Le Costa Rica, côté sauvage
17.45 C dans l'air



19.20 5 minutes de mode by Loïc Prigent
19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 1 minute de mode by Loïc Prigent
21.15 90' Enquêtes
22.35 90' Enquêtes



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.40 La p'tite librairie
21.05 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



18.59 Rock'n'rolla
19.59 Plot
20.22 Toyland
20.50 Une intime conviction
22.36 Rambo II: la mission

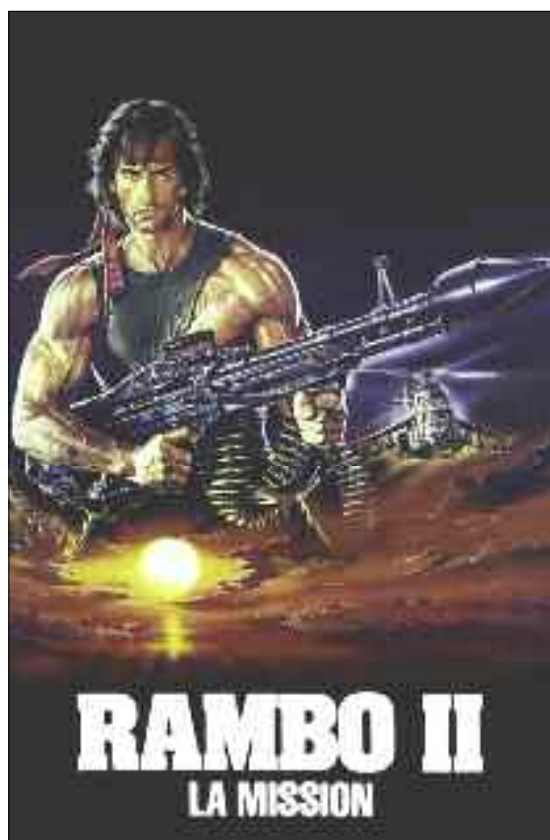


19.00 C à vous
19.45 Arte Journal
20.52 Tu mourras moins bête
20.55 La part des anges
22.35 Soigner à tout prix



14.45 Cyclisme : Nokere Koerse
14.45 Cyclisme : Nokere Koerse
17.30 Cyclisme : Nokere Koerse
19.00 Ski alpin : Coupe du monde
20.00 Coupe du monde
21.00 Cyclisme : Nokere Koerse
22.30 Tennis : Tournoi ATP de Dubaï
23.30 Coupe du monde

Sélection



Ciné Frisson - 22.36
Rambo II : la mission
Film d'action de George P Cosmatos

→ Dans les années quatre-vingt. Un ancien membre des bérets verts reçoit pour mission d'aller photographier un camp au Vietnam, où seraient détenus des soldats américains. Les ayant repérés, il outre-passe ses ordres en entreprenant de les délivrer, seul.

Ciné Frisson - 20.50

Une intime conviction

Drame de Antoine Raimbault

→ Une femme, jurée au procès d'un homme accusé du meurtre de son épouse, est persuadée de son innocence et se bat pour lui lors du procès en appel.



Ciné Premier - 22.40
Roubaix, une lumière
Film policier de Arnaud Desplechin

→ A Roubaix, deux policiers, l'un expérimenté, l'autre novice, soupçonnent deux jeunes femmes droguées et alcooliques d'avoir tué leur vieille voisine.

**FAWZI BENHIMI
LANCE UN APPEL**

**POUR LA RÉHABILITATION
DE LA SCÉNOGRAPHIE**



Le scénographe Fawzi Benhimi a appelé lundi dans une déclaration à l'APS le ministère de la Culture et des arts à la réhabilitation de la scénographie à travers «son enseignement comme nouvelle discipline à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts (ESBA)». M. Benhimi qui anime un workshop sur la scénographie au profit des étudiants de l'ESBA, toutes spécialités confondues, a affirmé que le «scénographe est avant tout un plasticien», ajoutant que seul le scénographe-plasticien est capable d'être créatif en la matière notamment sur le plan esthétique. Il a appelé, dans ce sens, à s'ouvrir aux expériences étrangères. Le même scénographe, diplômé en 2007 de l'ISMAS et de l'Ecole des Beaux-Arts en Bologne (Italie) en 2011, a déploré l'absence de la formation scénographique en Algérie d'autant qu'elle n'est enseignée dans aucun institut. Il a en outre fait savoir que le workshop qu'il encadre au niveau de l'ESBA visait à assurer une formation en scénographie notamment au profit de la gente féminine. Et d'enchaîner que cette initiative qui se poursuivra jusqu'au jeudi prochain tend à «sensibiliser à l'importance de cette discipline par rapport au 4^e art» souligne-t-il ajoutant que le théâtre est une activité «intégrée» c'est pourquoi tout manquement de ses éléments à l'image de la scénographie, le tournage ou la réalisation impactera le travail entier. A noter que M. Benhimi est l'auteur de scénographies de plusieurs pièces théâtrales dont «Adjnihatou Nemmoula», présentée récemment au TNA Mahieddine-Bachtarzi. Cet atelier a été organisé dans le cadre de la 14^e édition du Festival national du théâtre professionnel (FNTP) qui se poursuivra jusqu'au 21 mars en cours avec au programme 10 œuvres en compétition et 9 autres en off.

R. C.

FNTP

«El djidar el khames» et «Saha l'Artiste» entrent en compétition

La pièce de théâtre «El djidar el khames» (le cinquième mur), une comédie sociale sur la rivalité destructrice entre individus d'un même collectif, est entrée, samedi à Alger, en compétition du 14^e Festival national du théâtre professionnel (FNTP), devant un public nombreux.

L'assistance du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), astreinte au strict respect des mesures sanitaires contre la propagation de la pandémie du coronavirus, a pu apprécier, 65 mn durant, une comédie sociale de caractères, écrite par Ali Tamert et mise en scène par Azeddine Abbar.

Dans la conception du «théâtre dans le théâtre», quatre comédiennes de différents niveaux culturels et sociaux, se disputent le personnage du premier rôle d'un spectacle non encore conçu, après avoir été mises en compétition, par leur metteuse en scène, par ailleurs autoritaire et féministe, pour trouver un personnage héroïque que chacune devra présenter. Relevée encore par la présence de la servante, sixième personnage comique aux propos provocateurs, la trame du spectacle répercute un microcosme de la société algérienne, à travers le déchirement et la haine entretenus par les personnages entre eux, qui renvoient aux relations sectaires et égocentriques observées entre les individus d'une même société.

Métaphore sur l'ordre établi dans la société algérienne, proie à tous les égoïsmes et à l'individualisme, le spectacle, rendu par Amina Touati, Naouel Benaïssa, Maya Imène Laïmeche, Dalila Nouar, Naouel Aouak et Chahra Benbekriti, vise à réveiller les consciences sur la nécessité et l'utilité du vivre ensemble et l'importance de s'investir dans l'exercice de la citoyenneté.

Ajoutant de l'esthétique au spectacle, la scénographie, faite d'un éclairage aux couleurs vives et d'un décor unique à dominance rouge signé Mourad Bouchahir, a consisté en la reproduction d'une scène avec ses rideaux et une loge d'artiste, avec des meubles contenant différents costumes et accessoires de coiffure et de maquillage. La bande son, œuvre de Abdelghani Mahmoudi, a également été d'un



apport concluant au spectacle, travaillant sur le profil des différents personnages, qui par moment, s'unissent dans la douleur lorsqu'il arrive que leur rivalité soit mise de côté pour évoquer leur vies personnelles, en souffrance des mêmes problèmes existentiels. Les cinq femmes finiront par comprendre que leur mal provenait de leur cheffe artistique, tenue pour seule responsable de l'instauration de cet esprit de division et de rivalité démesurée.

Montée en 2019, la pièce de théâtre «El djidar el khames» (le cinquième mur) est produite par le Théâtre régional de Sidi Bel-Abbès, en collaboration avec le Fonds national de la promotion des Arts et des Lettres. Le monodrame, «Saha l'Artiste», une immersion dans l'univers de la création artistique dénonçant la condition de l'artiste dans une société de consommation, a été présentée dimanche à Alger, dans le cadre du 14^e Festival du théâtre professionnel (FNTP), devant un public restreint.

Tenu au strict respect des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie de la Covid-19, le public du Théâtre municipal d'Alger-Centre a pu apprécier, 60 mn durant, la prestation du comédien AHCÈNE AZAZNI et du musicien Amar cherifi, dans un spectacle écrit et mis en scène par Omar Fetmouche. Un violoniste, auquel manquait un fil à son instrument, se rend vite compte que tous les ma-

gasins de musique qu'il connaissait ont été transformés en «fast-food», dans une société de consommation «délabrée», où le «souci du gain facile», règne en maître absolu. Dans un environnement hostile à toute créativité artistique où il est impossible de trouver une corde de violon, le musicien décide de quitter le pays, et va pour ce faire, voir «Moul el khit», un affairiste débrouillard détenant toutes les ficelles pour contourner toutes sortes de problèmes, qui lui procurera un visa. De l'autre côté de la Méditerranée, l'artiste s'épanouit et trouve son compte, allant jusqu'à étudier la contre-basse, instrument qu'il a adopté et acheté sans son étui, se voyant, à son retour au pays, contraint de faire transiter dans un cercueil, faisant croire que c'est la dépouille de sa femme, une française qu'il avait épousée et réussi à convertir à l'Islam. Interprétant pas moins d'une quinzaine de personnages, AHCÈNE AZAZNI a conquis le public dans une prestation de haute facture, où Amar Chérifi, chanteur chaâbi à la mandole, reprenait la trame en chanson dans différentes variations modales, dans les modes Araq-H'cin, Moual, et Sehli, entre autres, et assurait les transitions, donnant ainsi à son instrument des élans de narrateur. «Nouvelle forme», mêlant le théâtre à la musique que Omar Fetmouche entendait «tester» avec son staff, cette fusion des genres «intéressante» de l'avis des

spectateurs, a permis, «une plus grande proximité avec le public», ce qui, a-t-il ajouté, a rendu le message «plus accessible».

De «Moul el khit» jusqu'à Aammi Hmida, passant par, quelques clients d'un restaurant, le vieux tailleur de pierre tombale, le douanier, le chauffeur du corbillard de fortune, le policier, le malfrat déguisé en «Capitaine crochet», la tante Zohra et le gardien du cimetière, AHCÈNE AZAZNI, chevronné des planches, a bien porté le texte, faisant montre de toute l'étendue de son talent de comédien professionnel. La corde manquante au violon aura ainsi révélé tous les maux de la société, permettant à AHCÈNE AZAZNI de poser avec brio, la problématique de «l'espace de créativité artistique et de production en Algérie».

Produit en 2019 par la Coopérative «Théâtre Sindjab» de Bordj-Ménaïel, en collaboration avec le TNA, le monodrame «Saha l'Artiste», spectacle programmé en «off» au 14^e FNTP, sera suivi par la pièce de théâtre en compétition, «Es'Seqqa» (la transaction) du Théâtre régional de Tizi-Ouzou.

Le 14^e Festival national du théâtre professionnel se poursuit jusqu'au 21 mars avec dix spectacles en compétition au TNA, et neuf autres en off, programmés au Théâtre municipal d'Alger-Centre et à l'espace Hadj-Omar, une salle annexe au TNA.

R. C.

Grammy Awards

Le triomphe des artistes féminines

La 63^e cérémonie des Grammy Awards, les Oscars de la musique, a eu lieu la nuit dernière à Los Angeles. L'an dernier, Billie Eilish avait raflé les prix majeurs. Cette fois, l'académie a réparti ses quatre prix principaux - album, disque, chanson et révélation - entre plusieurs artistes, mais toutes des femmes.

La superstar Beyoncé, nommée neuf fois, n'est pas répartie les mains vides.

Elle a refusé de se produire sur scène et une fois encore, elle n'a gagné aucun des prix majeurs. Beyoncé restera pourtant l'une des reines de ces 63^e Grammy Awards. Grâce à son album Black is King, une célébration de la communauté noire, «Queen B.» a enrichi sa collection. La voilà désormais avec 28 Grammy, un record pour une chanteuse ou un chanteur : «En tant qu'artiste, je crois que c'est mon travail,

notre travail, de refléter notre temps. Et ces temps sont difficiles. Alors je voulais élever, encourager, célébrer toutes les reines et tous les rois noirs qui continuent de m'inspirer et d'inspirer le monde.» Dans une cérémonie marquée par le triomphe des femmes, de la rappeuse Meghan Thee Stallion, révélation de l'année au prodige Billie Eilish, lauréate du meilleur disque de l'année en passant par la star de la country, Taylor

Swift, victorieuse pour la 3^e fois du meilleur album, Burna Boy s'est fait remarquer. Le phénomène nigérian remporte le Grammy du meilleur album de musique du monde avec Twice as tall. «C'est une grande victoire pour ma génération d'Africains à travers le monde, at-il dit. Et c'est une leçon : qu'importe vos objectifs, vous pouvez les atteindre parce que vous êtes des rois !»

L. P.

sport

Ligue 1 (18^e journée) Duel à distance entre le leader et son dauphin

Le leader du championnat de Ligue 1 de football la JS Saoura, effectuera un déplacement périlleux à Alger pour défier le Paradou AC, sur sa lancée, alors que son dauphin le MC Oran sera face à un match piège à domicile contre l'AS Aïn M'lila, à l'occasion de la 18^e journée, prévue mardi et mercredi.

Surfant sur une série de cinq victoires de suite, la JSS (1^{er}, 32 pts), devra faire face à une équipe du Paradou AC (7^e, 26 pts), qui reste sur deux succès de rang dans les derbies algérois face à l'USM Alger et le NA Hussein-Dey, sur le même score (2-1).

La JSS devra puiser dans ses réserves pour revenir de la capitale avec un bon résultat, et ne laisser aucune chance à son poursuivant direct le MC Oran (2^e, 31 pts), tenu en échec le week-end dernier, à la surprise générale, à domicile face à la lanterne rouge le CABB Arreridj (1-1). Le club oranais aura une belle occasion de se racheter, en accueillant un prétendant pour le podium l'ASAM (4^e,



La JSS effectuera un déplacement périlleux à Alger pour défier le PAC. (Photo > D. R.)

29 pts), dans un véritable match piège pour les coéquipiers du défenseur Boualem Mesmoudi.

Le MCO pourrait même prendre provisoirement les commandes, en cas de défaite de la JSS à Alger, en attendant l'apurement des matches en retard.

Le NA Hussein-Dey (14^e, 17 pts), surpris à domicile face au PAC (1-2) sera à l'Ouest pour défier le WA Tlemcen (13^e, 18 pts), dans une

rencontre qui s'annonce a priori équilibrée et ouverte à tous les pronostics. Le WAT, incapable d'enregistrer la moindre victoire lors des deux derniers matches, abordera ce rendez-vous sous le signe du rachat face à une équipe du Nasria, en proie au doute après deux défaites de suite.

Enfin, la lanterne rouge le CABB Arreridj (20^e, 5 pts), dont le maintien est devenu de plus en plus dif-

ficile, va chercher à décrocher son premier succès de la saison, à l'occasion de la réception du CS Constantine (10^e, 21 pts), qui reste sur bonne série de quatre rencontres sans défaite, dont deux matches nuls à l'extérieur.

Cette 18^e journée sera tronquée de quatre rencontres : USM Bel-Abbès - JS Kabylie, MC Alger - NC Magra, JSM Skikda - ES Sétif, CR Belouizdad - USM Alger, reportées à une date ultérieure en raison de l'engagement du CRB, du MCA, de la JSK, et de l'Entente en phase de poules des compétitions africaines interclubs, mardi et mercredi.

R. S.

Programme :

Mercredi 17 mars (15h) :

WAT - NAHD
MCO - ASAM
ASO - USB
CABBA - CSC
PAC - JSS

Reportées :

USMBA - JSK
MCA - NCM
JSM - ESS
CRB - USMA

WA Tlemcen

L'entraîneur Benchadli songe à la démission

L'entraîneur du WA Tlemcen, Djamel Benchadli, n'a pas écarté, lundi, l'éventualité de rendre le tablier, à peine deux mois de son arrivée au club de Ligue 1 de football, imputant cela aux grèves à répétition des joueurs pour revendiquer leurs arriérés de salaires. «Je ne peux plus travailler dans de telles conditions. Je suis là pour aider l'équipe à atteindre ses objectifs, mais je me retrouve en train de gérer des problèmes extra-sportifs», a déclaré Benchadli à l'APS. Les joueurs du WAT, qui ont boudé trois séances d'entraînement la semaine passée, ont surpris leur coach en refusant de s'entraîner dimanche, lors de la première séance de la semaine, et qui précède de quelques jours la réception du NA Hussein-Dey, mercredi pour le compte de la 18^e et avant-dernière journée de la phase aller. «Les revendications des joueurs sont légitimes, sauf que la grève n'est pas une solution, surtout que la situa-

tion financière du club, à l'instar de toutes les autres formations du pays, est délicate. J'ai essayé de faire comprendre à mes capés que leurs droits sont préservés du moment qu'ils disposent de contrats en bonne et due forme. Mais apparemment, ils s'entêtent dans leur démarche de boycotter l'entraînement jusqu'à la perception de leurs salaires, ce qui me conduit personnellement à jeter l'éponge si cette situation perdure», a encore dit le successeur d'Aziz Abbès. La direction du WAT, qui a connu, il y a quelque temps la nomination d'un nouveau conseil d'administration, s'est contentée jusque-là de verser à ses joueurs leurs primes de matches, en plus d'un seul salaire attribué en début de saison, rappelle-t-on. Ce qui a incité les protégés de Benchadli à recourir à plusieurs mouvements de grève, dont celui de la semaine passée lorsqu'ils ne se sont pas entraînés avant leur déplacement à

Bechar où ils ont perdu face à la JS Saoura (1-0), samedi dans le cadre de la 17^e journée. Cette défaite est d'ailleurs restée en travers de la gorge de Benchadli, estimant qu'en dépit des circonstances difficiles dans lesquelles s'est fait le déplacement à Bechar, ses joueurs «ont tenu la dragée haute au leader, et n'était-ce le penalty pas vraiment évident accordé aux locaux, on aurait pu revenir avec au moins un point», a-t-il dit. Cela démontre, selon le technicien oranais, que le «Widad» est sur une courbe ascendante après un début de saison difficile. Une progression qu'il a attribuée à «l'amélioration des conditions de travail et d'hébergement des joueurs depuis quelque temps».

Et de poursuivre : «En renouant avec les grèves, nous risquons de retourner tout simplement à la case départ, après avoir consenti beaucoup d'efforts pour faire sortir l'équipe de la zone rouge». Et face à l'en-

têtement des joueurs à bouder la séance de reprise, les dirigeants ont eu recours aux autorités locales, sollicitant leur aide pour calmer les ardeurs de leurs protégés. A ce propos, le directeur local de la jeunesse et des sports a promis à l'entraîneur Benchadli de «tout faire pour dépasser la situation actuelle», a fait savoir le coach. «Nous avons un match important mercredi contre le NAHD, un concurrent direct dans la course au maintien. Personnellement, je ne veux pas que le scénario de la rencontre précédente se reproduise. Si les joueurs n'arrêtent pas leur grève, je serai dans l'obligation de rentrer chez moi», a averti l'ancien driver du MC Oran et de plusieurs clubs de l'Ouest en particulier. Le WAT, revenu cette saison en Ligue 1 après sept ans passés dans les divisions inférieures, occupe la 13^e place avec 18 points, tout en comptant un match en moins.

Napa Stars - JS Kabylie

Les Canaris à pied d'œuvre à Lusaka

→ Deux séances d'entraînement sont au programme de la JS Kabylie pour la journée de ce lundi, à Lusaka, dans le cadre de la préparation de la deuxième journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération de football, prévue mercredi contre le représentant zambien, Napa Stars.

La première séance a été effectuée assez tôt dans la matinée, à proximité de l'hôtel où ont élu domicile les Canaris, et elle était relativement légère. C'était, pour ainsi dire un dégrassage, destiné essentiellement à évacuer la fatigue et permettre aux joueurs de se dégourdir les jambes, surtout après le long voyage qu'ils avaient effectué la veille, pour rallier Lusaka et qui avait duré près de onze heures. En revanche, la deuxième séance, prévue dans l'après-midi

au Woodlands Stadium, elle devrait être un peu plus chargée, et le coach Denis Lavagne devrait l'exploiter à tous les niveaux (physique et technico-tactique) pour mettre ses poulains dans les meilleures conditions possibles avant d'affronter les Napa Stars.

Outre les bonnes conditions dans lesquelles s'est déroulé le déplacement à Lusaka, l'entraîneur kabyle et ses joueurs semblent «satisfaits des conditions climatiques» qui sévissent actuellement en Zambie, car pendant la journée, le mercure ne dépasse pas les 30 degrés. A signaler aussi que l'entraîneur français a beaucoup insisté sur la préparation psychologique, puisqu'il a longuement parlé avec ses joueurs. Il avait d'ailleurs animé une réunion avec eux juste avant le déjeuner.

USM Alger

Lancement officiel des travaux de réalisation du centre de formation professionnelle

→ Les travaux de réalisation du centre de formation professionnelle de la société par actions SSPA/USM Alger (Ligue 1 de football), ont été officiellement lancés lundi dans la commune d'Ain Benian (Alger). S'étendant sur une superficie de 3 hectares, le Centre de formation professionnelle de l'USMA est composé du siège du club algérois, d'un centre de formation et d'entraînement, deux futsal, deux vestiaires, un terrain en gazon synthétique et un terrain homologué. La réalisation de ce projet a été confiée à l'entreprise «Batimetal» dont la livraison est prévue dans un délai de 20 mois, selon les explications de Rachid Douh, directeur central technique et réalisation au sein de l'entreprise publique

«EPE Batimetal SPA». Le centre de formation professionnelle constitue l'un des grands projets que compte lancer le groupe des services portuaires «Serport», propriétaire de l'USMA, ainsi que l'exploitation d'un stade de football conforme au standing et aux ambitions du club algérois ainsi que la mise en place d'un pôle commercial dédié aux produits dérivés du club. Pour rappel, le groupe Serport, qui compte 15 000 employés, est issu de la transformation juridique de l'ex-société de gestion des participations de l'Etat Port «GP SOGE-PORT-Spa». Il est chargé, entre autres, d'exercer les activités de dix ports commerciaux et 48 ports de pêche avec un chiffre d'affaires de 56 milliards de dinars.

EN DEUX MOTS

LFP : L'USMA écopé d'une mise en garde pour jet de fumigènes

L'USMA a écopé d'une mise en garde, plus une amende de 100 000 dinars, pour jet de fumigènes sur le terrain, a annoncé la LFP. Disputé à huis clos, à l'instar de toutes les rencontres du championnat en raison de la pandémie du Covid-19, le match USMA - ASO a enregistré samedi un fait inédit, avec jet de fumigènes de l'extérieur du stade Omar-Hamadi. Le club algérois s'est vu infliger également 300 000 dinars d'amende pour «absence de l'eau chaude aux vestiaires des arbitres». Par ailleurs, le CRB, le CABBA, et la JSMS ont écopé chacun de 40 000 dinars d'amende pour «conduite incorrecte», alors que l'ASO devra s'acquitter de 50 000 dinars d'amende pour «arrivée tardive au stade». Le NCM s'est vu infliger, quant à lui, 200 000 dinars d'amende pour «non-respect du protocole sanitaire». Le président de l'USB Benaïssa Abdellah a écopé d'une mise en garde plus 50 000 dinars d'amende. Enfin, 8 joueurs ont écopé chacun d'un match de suspension ferme plus 30 000 dinars d'amende pour «contestation de décision» : Frioui (MCA), Bouchar (CRB), Yaïche (CSC), Ouassini (WAT), Fegas (NCM), Zahzouh (JSM), Mesmoudi (MCO), Gagaâ (CABBA).



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. **Membres fondateurs :** Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.9919. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

LFP

L'USMA écope d'une mise en garde pour jet de fumigènes

le match à suivre

Napa Stars - JS Kabylie

Les Canaris à pied d'œuvre à Lusaka

football

WA Tlemcen

L'entraîneur Benchadli songe à la démission

Michel Platini face à un dossier costaud

→ **Le président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi, a une nouvelle fois choisi son média pour communiquer.**

Très attendu, est le procès par les professionnels du monde footballistique. Très attendu sous différents angles, il y a ceux qui cherchent à dénouer le vrai du faux puisqu'il s'agit d'une personnalité du football mondial. Les faits dont il est accusé sont graves, et au même moment, il y a sur d'autres terrains, un rapport de force entre l'ex-président de la FIFA et Platini.

Platini confiant ?

Selon l'entourage de Michel Platini, celui-ci «a été attentif à l'exposé des éléments et aux interprétations présentées par le procureur Hildbrand. Il demeure très confiant sur le fait que cette procédure lui permet de prouver son intégrité dans ce dossier». Selon le Parquet, il s'agissait de son «audition finale» avant la clôture de l'instruction. Le légendaire n°10 était aussi convoqué ce mardi. Selon les médias, il n'aura pas besoin d'être réentendu. «Il sera ensuite soit mis hors de cause renvoyé devant un tribunal pour y être libéré, soit jugé». La presse étrangère rapporte que «l'ex-numéro 10 légendaire des Bleus est soupçonné d'escroquerie», «gestion déloyale», «abus de confiance» et «faux dans les titres», des accusations élargies en novembre et passibles de cinq ans de prison. Il ne sera pas seul sur ce terrain judiciaire, puisque Sepp Blatter devrait également être entendu pour cette affaire, mais il est convalescent après avoir été hospitalisé en décembre et janvier.

Sur quoi porte ce lourd dossier ?

Il faut remonter à la chute des deux anciens dirigeants, mis au ban du football mondial fin 2015, pour un double contentieux : d'abord l'affaire principale instruite pour «gestion déloyale», «abus de confiance» et «escroquerie», soit un paiement de 2 millions de francs suisses de la FIFA à Michel Platini en 2011, validé par le président de l'époque Sepp Blatter sans contrat écrit. Ce lundi, le ministère



■ Infantino ne veut pas lâcher Platini.

(Photo > D. R.)

Public de la Confédération (MPC) à Berne, a eu à interroger «le triple Ballon d'Or» par le procureur Thomas Hildbrand qui le poursuit pour ce paiement par la Fifa début 2011. «Anciens alliés devenus rivaux, Sepp Blatter et Michel Platini martèlent sans relâche qu'il s'agit d'un reliquat de paiement pour un travail de conseiller effectué par le Français en 1999-2002». Il faut remonter au printemps 1998 «les deux hommes, l'accord est né au lendemain ou Sepp Blatter, entré à la FIFA en 1975 comme directeur du développement, mais dépourvu de légitimité sportive, il cherchait alors l'appui de l'ex-champion pour prendre la tête de l'instance. Mais la FIFA, dirigée depuis 2016 par Gianni Infantino, déplore de son côté l'absence de contrat écrit mentionnant à l'époque une telle rémunération, et en réclame à Michel Platini le remboursement. «L'affaire est d'autant plus complexe qu'il existe bien une 'convention

écrite signée en 1999 : mais elle prévoit un salaire de 300 000 francs suisses par an pour Michel Platini, loin du million annuel réclamé par l'ex-dirigeant», révèle un confrère de la presse étrangère qui rappelle que Platini comme Blatter ont depuis expliqué cet écart en évoquant les «problèmes de liquidité» que connaissait à l'époque la FIFA. Ils auraient donc, oralement, prévu que le complément de salaire serait versé par la suite, négligeant simplement de le préciser par écrit, relevant le Tribunal arbitral du sport dans une décision rendue en 2016, poursuit l'auteur de l'article.

Infantino menacé

Platini qui est persuadé d'avoir été victime d'un complot ourdi par Gianni Infantino pour l'écartier du pouvoir, «ne s'interdit pas» un retour aux responsabilités sportives s'il est blanchi, expliquait-il début mars au quotidien allemand *Die*

Welt. Or Michel Platini est également convoqué mercredi à Sarnen, dans le centre de la Suisse, cette fois comme «personne appelée à donner des renseignements» dans l'enquête visant depuis juillet 2020 le patron de la FIFA, selon une information du *Monde* confirmée par le Parquet. Michel Platini s'expliquera la semaine prochaine auprès de la justice suisse, comme suspect dans l'affaire qui a brisé son rêve de prendre la tête de la FIFA, puis comme témoin sur son ex-rival Gianni Infantino. «Michel Platini s'expliquera la semaine prochaine auprès de la justice suisse, comme suspect dans l'affaire qui a brisé son rêve de prendre la tête de la FIFA, puis comme témoin sur son ex-rival Gianni Infantino».

H. Hichem

A voir

- RMC Sport 1 : Chelsea - Atlético Madrid à 21h
- RMC Sport 2 : Bayern Munich h Lazio Rome à 21h

La Der

Qualifications CAN-2021 : La CAF maintient la 5^e journée

La Confédération africaine de football a confirmé, sur son site officiel, la tenue de la 5^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2021, du 24 au 27 mars. A cause de la pandémie de Covid-19, la Fifa a revu ses règlements qui obligeaient les clubs à mettre leurs joueurs à la disposition de leurs équipes nationales, une nouvelle disposition intéressant particulièrement les clubs anglais.

L'entraîneur espagnol de Manchester City, Pep Guardiola, a décidé de son côté de ne pas libérer ses joueurs internationaux lors de la prochaine fenêtre internationale. En

France, le FC Metz et Lyon ont décidé de ne pas lâcher leurs joueurs tandis que le coach de Rennes, Bruno Génésio, a invité la Ligue de football professionnel à déprogrammer les matches prévus début avril pour mettre les joueurs à disposition des sélections. Face à cette situation, la Confédération d'Amérique Latine et du Sud (CONMEBOL) a décidé de reporter ses éliminatoires de la Coupe du monde 2022, programmées au même moment. S'ils acceptent de venir en sélection nationale, les footballeurs africains basés en Europe et en Angleterre plus précisément doivent faire face à un isolement de

sept jours, de retour de voyages effectués hors Union européenne. La 5^e journée des éliminatoires de la CAN-2021 débutent le 24 mars avec les équipes du groupe A : Guinée-Mali (à Conakry) et Tchad-Namibie (à N'djamena). L'Algérie, déjà qualifiée à la CAN-2021 dans le groupe H, se rendra à Lusaka pour affronter la Zambie le 25 mars tandis qu'à Francistown, le Botswana accueillera le Zimbabwe. La 5^e journée sera bouclée le 27 mars par les matches du groupe L où toutes les équipes sont en course, avec Bénin-Nigeria (à Porto-Novo) et Lesotho-Sierra Leone (à Maseru).